

2016-2021

**Procès-verbal n° 26b de la séance ordinaire du Conseil général
du mardi 10 décembre 2019, salle du Grand Conseil, Fribourg**

Présidence: M. Blaise Fasel

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19.03 heures.

Présence de 64/80 Conseillers généraux et de 5/5 Conseillers communaux.

Excusés (16): Mmes et MM. Vincenzo Abate, Raphaël Casazza, Caroline Chopard, Stéphane Cudré-Mauroux, Rana Eltschinger-Bassil, Daniel Gander, Eva Heimgärtner, Martin Kuhn, Michaël Li Rosi, Elias Moussa, David Papaux, Francesco Ragusa, Alexandra Maria Rossi Carré, Nicolas Stevan, José Uldry et Julien Vuilleumier.

Absent: (-)

Scrutateurs: MM. Gilles Bourgarel, Bernard Dupré, Jean-Noël Gex, Alain Maeder, François Miche et Mario Parpan.

Secrétariat: Mmes et MM. David Stulz, Mathieu Maridor, Anne Banateanu, Ingrid Buntschu et Nathalie Marvardi-Bürgy.

Assistance technique: M. Dominique Vidmer.

1. Communications du Président

Le Président. M. le Syndic, Mmes les Conseillères communales, MM. les Conseillers communaux, Mme la Vice-Présidente du Conseil général, chers collègues, j'ai le plaisir de vous saluer et d'ouvrir cette séance de relevée. Je salue également les membres de l'administration communale, les visiteurs sur la tribune, ainsi que les représentants de la presse.

Je profite de ces salutations pour également saluer chaleureusement la présence parmi nous, comme hier soir déjà, du nouveau Secrétaire de Ville, M. David Stulz, qui a remplacé Mme Catherine Agustoni. M. Stulz, nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous au Conseil général. (Applaudissements).

Je vous donne la liste des personnes excusées ce soir. (cf. supra). Nous passons directement au point 4 de l'ordre du jour et ferons une pause à 21.00 heures.

4. Examen du budget des investissements 2020 de la Commune – Message n° 47

Discussion générale

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. L'entrée en matière ayant déjà été faite hier, je n'ai pas de commentaires supplémentaires sur le budget des investissements. Je vous informe qu'évidemment, ce seront mes collègues Directeur-trice-s en charge des différents investissements qui interviendront.

Rapport de la Commission financière

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. Il en est de même pour moi. L'entrée en matière ayant déjà été faite hier, je n'ai pas de commentaires à ajouter.

Rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La Commission de l'édilité a siégé à deux reprises, les 20 et 25 novembre, afin de traiter des investissements éditaires, de constructions et d'infrastructures inscrits en catégorie II de ce budget 2020.

Comme à l'accoutumé nous remercions les représentants du Conseil communal ainsi que de l'administration pour le temps consacré à échanger et à répondre aux questions des membres de notre Commission.

Une nouvelle fois cette année, le nombre d'investissements présentés en catégorie II est très élevé et les thèmes sont tout autant variés. De manière générale, la Commission de l'édilité salue les efforts considérables consentis par le Conseil communal et l'administration afin d'inscrire à ce budget les objets les plus importants mais souvent aussi les plus urgents.

Nous avons pu échanger de manière très ouverte avec les représentants du Conseil communal et de l'administration. Pour plusieurs investissements, le nécessaire a été fait afin que tous les membres de la Commission reçoivent dans les temps un nombre impressionnant d'informations complémentaires. Je remercie, au nom de la Commission, le Conseil communal et l'administration pour leur réactivité et leur ouverture.

Examen de détail

L'entrée en matière étant acquise de plein droit et aucune demande de renvoi n'étant présentée, il est dès lors immédiatement procédé à l'examen de détail du budget des investissements 2020 de la Commune.

I. INSCRIPTION DES INVESTISSEMENTS DEJA VOTES (CATEGORIE I)

Le Président. Les investissements qui figurent en catégorie I sont des objets déjà décidés par le Conseil général et des tranches annuelles d'investissements sur plusieurs années.

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Je n'ai pas de remarques en l'état. Vous trouverez bon nombre d'informations dans la liste annexée au Plan financier sur ces différents investissements. Je reste à disposition pour d'éventuelles questions.

Le Président. Les investissements de catégorie I de 76'885'681 francs n'appelant pas d'observations, ils sont ainsi inscrits au budget.

II. OCTROI ET INSCRIPTION DES INVESTISSEMENTS À VOTER AU BUDGET 2020 (CATÉGORIE II)

Le Président. Ces investissements à réaliser en 2020 sont décidés en même temps que le budget et font l'objet de rapports spéciaux aux pages 33 à 58 du Message.

Nous allons procéder investissement par investissement, en suivant l'ordre des investissements du fascicule et nous voterons sur chacun d'eux car chaque investissement doit faire l'objet d'une décision propre.

Je ne répéterai pas à chaque fois que tous les achats, respectivement les travaux ou études, seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales, sauf les investissements n° 19: 532.501.49 et n° 20: 532.501.50 qui seront financés par les taxes de raccordement.

1. 300.506.21 Mise à jour de l'infrastructure informatique des bâtiments scolaires
(Fr. 180'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 59 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de de 180'000 francs pour la mise à jour de l'infrastructure informatique des bâtiments scolaires.

Ont voté Oui: 59 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler

Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 5 Casabene Thévoz Anne (PS), Jordan Marine (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rugo Claudio (PA), Vorlet Philippe (PS)

2. 300.506.22 Mise à niveau du parc informatique (rentrée 2020/2021) (Fr. 500'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 60 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 500'000 francs pour la mise à jour du parc informatique.

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 4 Casabene Thévoz Anne (PS), Rugo Claudio (PA), Vorlet Philippe (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

3. 300.506.23 Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2020 (Fr. 450'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 61 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 450'000 francs pour le renouvellement du mobilier scolaire et l'achat de matériel informatique.

Ont voté Oui: 61 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz

Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 3 Casabene Thévoz Anne (PS), Rugo Claudio (PA), Vorlet Philippe (PS)

4. 310.506.00 Renouvellement appareils salle AC du Belluard (Fr. 150'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 61 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour le renouvellement des appareils de la salle d'activités créatrices du CO du Belluard.

Ont voté Oui: 61 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 3 Casabene Thévoz Anne (PS), Rugo Claudio (PA), Vorlet Philippe (PS)

5. 311.506.01 Nouveau mobilier CO Jolimont (Fr. 500'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 62 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 500'000 francs pour le renouvellement du mobilier du CO de Jolimont.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sabino

Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Casabene Thévoz Anne (PS), Rugo Claudio (PA)

6. 402.506.02 Raccordements électriques pour manifestations 3^{ème} tranche (Fr. 170'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 62 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 170'000 francs pour la 3^{ème} tranche d'investissements relatifs aux raccordements électriques.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Casabene Thévoz Anne (PS), Rugo Claudio (PA)

7. 430.501.18 Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école, piétons, deux-roues, transports publics (Fr. 200'000.-)

Discussion

Liaudat Geneviève (PS). Ce point est un aspect important de la vie des citoyens dans les espaces publics de la Commune. Le groupe socialiste félicite l'augmentation de ce budget, tout en suggérant au Conseil communal de mettre en place un projet global, accompagné d'un financement.

En effet, la cohabitation entre les différents types de mobilité implique réflexion, aménagement, ainsi que sensibilisation de la population. Il s'agit là d'une action globale à élaborer, en tenant compte des aspects écologiques, des flux de circulation, ainsi que des rapports entre tous les acteurs de la mobilité. Un passage piéton en ville de Fribourg est à lui seul un laboratoire d'analyse de cohabitation des mobilités et des dangers de cette cohabitation.

Par les temps qui courent et à raison (cf. réchauffement climatique en marche), la modération du trafic motorisé est sous les feux de la rampe. Cependant, une prise en charge générale de la

cohabitation des mobilités nécessite encore, selon nous, des forces d'investissement. Alors, pédalons dans cette direction.

Allenspach Christoph (PS). Je voulais juste encore rendre attentif qu'il s'agit ici souvent de petites mesures ayant un grand effet, des mesures qui ne coûtent pas très cher. Nous sommes vraiment heureux que le Conseil communal ait doublé ce montant. Vous pouvez voir, par exemple, cette année déjà de très grandes améliorations pour les cyclistes, avec très peu d'argent, à la route des Arsenaux, à la route de la Glâne et à la route d'Affry, ainsi que le stationnement autour de la Gare.

Vote

C'est par 58 voix contre 1 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs pour la réalisation de projets en faveur de la mobilité douce, de la sécurité et de la qualité de vie sur les espaces publics de circulation.

Ont voté Oui: 58 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Aebischer David (PLR)

S'est abstenu: 1 Richard Claude (PDC-PVL)

N'ont pas voté: 4 Casabene Thévoz Anne (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR)

8. 520.501.100 Entretien des chaussées et trottoirs 2020 (Fr. 1'000'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Avant d'entrer dans la discussion sur les différents investissements concernant Génie civil, Environnement et Energie, en catégorie II, je tiens à remercier la Commission financière et la Commission d'édilité pour l'esprit de dialogue ouvert et les bonnes discussions.

Vote

C'est par 61 voix et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 1'000'000 de francs pour l'entretien des chaussées et des trottoirs.

Ont voté Oui: 61 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-

PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Feyer Jean-François (PDC-PVL)

N'ont pas voté: 2 Casabene Thévoz Anne (PS), Rugo Claudio (PA)

9. 520.501.101 Dangers naturels: assainissement falaises 2020 (Fr. 1'000'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 56 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 1'000'000 francs pour l'assainissement des falaises.

Ont voté Oui: 56 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamei Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 8 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Berisha Ibrahim (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Marchioni Pierre (UDC), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR)

10. 520.501.102 Loi sur les handicapés (Lhand): mise en conformité des arrêts TC 2020 (Fr. 150'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. C'est un investissement qui figure dans le budget du Génie civil mais qui est géré par le Service de la mobilité.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. Je me permets une remarque de forme, que je réitère. Le titre de la loi dont il est question est: «Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées, dite loi sur l'égalité pour les handicapés, et abrégée LHand». Il serait bien d'utiliser la bonne dénomination.

Perritaz Pierre-Alain (PS). Concernant cette mise en conformité des arrêts, je suis surpris de la voir à la rubrique 500 car, dans le rapport de gestion, elle figure plutôt aux rubriques 400 Mobilité.

Je suis également un peu étonné du chiffre annoncé. Chaque année, on nous demande 150'000 francs que l'on accepte bien volontiers mais on sait que, par exemple que la Ville de Berne, pour refaire tous ces arrêts, a investi 60 millions de francs et la Ville de Lucerne a investi 40 millions de francs. J'ai peur qu'avec nos 150'000 francs par année, l'on n'arrive pas à tenir les délais pour respecter cette loi.

Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité. Je précise que c'est un investissement répétitif et j'invite le Conseiller général P.-A. Perritaz et les membres du Conseil général à regarder le Plan financier.

Ensuite, ce que je peux vous dire, c'est qu'à ce jour, 35% des arrêts sont entièrement conformes en hauteur et en largeur. Pour ce qui est de la hauteur et uniquement de la hauteur, 40% des arrêts sont conformes. Environ 85% des arrêts ne sont conformes qu'en largeur. Aussi, 40% sont conformes en hauteur, 85% en largeur et 35% sont conformes en largeur et en hauteur avec néanmoins une réserve. En effet, il y a une procédure en cours sur la hauteur des arrêts. Nous les avons faits à 16 cm, hauteur qui est adaptée aux planchers des bus. Il y a une procédure visant une norme nationale à 22 cm. Une décision de la Direction de l'aménagement et des constructions doit encore être prise pour savoir si la norme sera à 16 cm ou 22 cm. Quelle que soit la décision du Conseil d'Etat, il y a fort à parier qu'il y aura des procédures et qu'à la fin de celles-ci, il y aura une hauteur qui en sera la résultante. M. P.-A. Perritaz, vous avez raison, on risque d'être peut-être d'être un peu serrés dans le temps parce que plus tardivement cette décision tombera, plus tardivement l'issue d'une procédure nous donnera la hauteur définitive. Toutes les communes du canton sont suspendues à cette cote, ont le même délai d'assainissement et vont vouloir les assainir en même temps. Nous avons, en effet, tous des soucis en lien avec ces assainissements. Je vous remercie pour votre question parce qu'elle me permet aussi d'exprimer les inquiétudes du nom du Conseil communal.

Vote

C'est à l'unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour la mise en conformité des arrêts de transports en commun à la loi sur l'égalité pour les handicapés.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Casabene Thévoz Anne (PS)

11. 520.501.103 Mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit 2020
(Fr. 250'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 250'000 francs en faveur de mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Casabene Thévoz Anne (PS)

12. 520.501.104 Mur des Alpes/Bletz – assainissement de la galerie de captage (Fr. 50'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Des travaux ont déjà été entrepris durant les mois de novembre et décembre de cette année. Ainsi, l'assainissement du captage et le raccordement au collecteur communal a été entrepris.

Ces travaux présentaient une certaine urgence dans la mesure où la conjugaison du ruissèlement et du froid induit la formation de plaques de glace dangereuses pour les bordiers. Ces travaux ont été pris en charge par le budget d'investissements 2019, soit la rubrique 532.501.48 relative aux collecteurs évacuation des eaux, puisqu'il s'agit d'un raccordement.

En 2020, la zone de transition entre le mur et la falaise sera surveillée afin de déterminer si le renforcement de la partie entre le mur et la falaise par un bandeau en béton ou en acier sera nécessaire. Aujourd'hui, il est probable que ces travaux ne soient pas nécessaires, en tout cas pas dans l'intégralité du montant demandé.

Vote

C'est à l'unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 50'000 francs pour l'assainissement de la galerie de captage de la falaise du Bletz ou mur des Alpes.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Casabene Thévoz Anne (PS)

13. 520.501.105 Mur Grand-Fontaine: rénovation du mur (Fr. 105'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 105'000 francs pour la rénovation du mur à la rue de la Grand-Fontaine.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Casabene Thévoz Anne (PS)

14. 520.501.106 Passage inférieur Route-Neuve 41: travaux d'assainissement (Fr. 71'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 71'000 francs pour les travaux d'assainissement du passage inférieur de la Route-Neuve 41.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud

Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Casabene Thévoz Anne (PS)

15. 520.501.107 Ouvrage d'art: pont de Zaehringen (étude complémentaire) (Fr. 300'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Cet investissement a donné lieu à des discussions à la Commission d'édilité. Je vous rappelle qu'un montant de 50'000 francs a été demandé en 2017 pour étudier l'assainissement du pont. Un montant de 270'000 francs a été demandé en 2018 pour une extension du mandat d'ingénieurs pour la réalisation du projet d'exécution des mesures d'assainissement. Finalement, aujourd'hui, dans le cadre du budget 2020, un montant de 300'000 francs est demandé pour une étude complémentaire. Un autre crédit d'étude en lien avec la rubrique UA, 620.501.85 «requalification du pont de Zaehringen», dans le chapitre Urbanisme et Architecture, est demandé aujourd'hui.

La Commission a, à juste titre, posé la question de savoir si elle ne pouvait pas obtenir une vue d'ensemble de tous ces investissements. J'ai proposé, séance tenante, de présenter l'ensemble des travaux à faire lors d'une prochaine séance de ladite Commission.

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures.

Bien qu'elle préavise favorablement cet investissement, la Commission, vous l'avez aussi entendu de la bouche de la Directrice de l'Edilité, se pose sérieusement des questions sur l'avenir de ce pont et surtout sur son passé. Chacun le sait, la Ville a «hérité» du Canton cet ouvrage d'art à la suite de l'ouverture du pont de la Poya.

Alors que nous en sommes propriétaire depuis tout juste cinq ans, voilà que nous avons déjà englouti plusieurs centaines de milliers de francs en frais d'études uniquement! Est-ce raisonnable? Notre Commission n'en est pas à proposer la démolition de ce pont, mais elle ne se privera pas de le faire si les prévisions de dépenses devaient continuer à ce rythme.

Nous prions le Conseil communal de prendre un peu de hauteur sur ce dossier afin de se poser les bonnes questions sur le futur de l'ouvrage mis en face des dépenses encore à prévoir. En outre, nous nous réjouissons de l'engagement pris par Mme la Directrice de l'Edilité de présenter l'état de la situation de ce pont tout prochainement.

Vote

C'est par 56 voix contre 1 et 6 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 300'000 francs pour l'étude complémentaire concernant le pont de Zaehringen.

Ont voté Oui: 56 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétréy Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Marchioni Pierre (UDC)

Se sont abstenus: 6 Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Murith Simon (PDC-PVL), Richard Claude (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL)

N'a pas voté: 1 Casabene Thévoz Anne (PS)

16. 520.506.23 Monte-charge y compris tableau électrique (Fr. 220'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 220'000 francs pour l'installation d'un monte-charge à l'ancienne usine d'incinération et la mise en conformité de l'installation électrique de cette dernière.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétréy Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: Total 0

Se sont abstenus: Total 0

N'a pas voté: 1 Casabene Thévoz Anne (PS)

17. 520.506.24 Véhicules: remplacements 2020 (Fr. 810'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Là où cela a du sens, nous remplacerons les véhicules à essence par des véhicules électriques.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. La Commission tient à relever les efforts mis en place par le Conseil communal pour la réflexion dans le remplacement des véhicules, en particulier aussi l'achat de véhicules électriques quand cela est possible.

Vote

C'est par 62 voix contre 1 et 0 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 810'000 francs pour le remplacement de divers véhicules de la voirie.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Collaud Oliver (Verts)

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Casabene Thévoz Anne (PS)

18. 531.506.02 Décharge de Châtillon: achat d'une chargeuse à chenilles (Fr. 350'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 350'000 francs pour l'achat d'une chargeuse à chenilles destinée à la décharge de Châtillon.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Casabene Thévoz Anne (PS)

19. 532.501.49 Collecteurs évacuation des eaux 2020 (Fr. 1'000'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Comme cela a été évoqué par le Président du Conseil général, cet investissement est payé par des taxes.

Vote

C'est à l'unanimité des 60 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 1'000'000 francs pour l'assainissement des collecteurs d'évacuation des eaux et des installations y relatives.

Ont voté Oui: 60 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 4 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Casabene Thévoz Anne (PS), Gapany Joël (PDC-PVL), Murith Simon (PDC-PVL)

20. 532.501.50 Etude production d'hydrogène sur le site des Neigles (Fr. 50'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Un erratum vous a été adressé pour changer le libellé de cet investissement. Le libellé doit être: Etude production d'hydrogène sur le site des Neigles.

Vote

C'est à l'unanimité des 62 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 50'000 francs pour l'étude visant à connaître le potentiel de la STEP à pouvoir s'équiper d'une installation de production d'hydrogène sur le site des Neigles.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud

Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Casabene Thévoz Anne (PS), Richard Claude (PDC-PVL)

21. 560.506.04 Assainissement éclairage halogène métal (Fr. 100'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Cela fait depuis plusieurs années que le Conseil communal propose et fait voter des montants pour l'assainissement de l'éclairage dans le but de diminuer la consommation énergétique.

Bourgarel Gilles (Verts). Notre groupe a déjà déposé un postulat concernant ces éclairages publics et si nous saluons les efforts d'économiser l'énergie par le remplacement des anciennes technologies par la technologie LED, pour nous c'est largement insuffisant. En effet, on doit prendre en compte l'ensemble des problèmes et notamment celui de la pollution lumineuse qui est aggravée par la forte luminescence des sources LED. Même si en Lux on correspond théoriquement aux mêmes valeurs, il faut absolument contrôler la hauteur, l'orientation et avoir une sérieuse réflexion sur l'emplacement de ces éclairages.

Il n'est pas logique d'éclairer les chaussées où circulent les véhicules comme en plein jour alors que des trottoirs restent dans l'ombre. Je rappelle quand même que naturellement les piétons ne sont pas dotés de phares. Donc il y a un total illogisme dans les conceptions qui ont régi l'éclairage public, en tout cas celui des routes.

Par ailleurs, la pollution lumineuse ne fait que s'accroître justement avec les progrès des sources lumineuses. Elle était déjà importante avant, mais depuis quelques années, je peux signaler que je peux circuler jour et nuit dans mon appartement sans avoir besoin d'allumer la lumière. Mon ombre se projette sur les murs. J'habite pourtant un appartement donnant sur la Sarine. Ce sont donc les luminaires qui se situent à la Neuveville qui provoquent cette illumination intempestive de mon intérieur, ceci pour montrer à quel point on atteint un degré alarmant de pollution lumineuse. Et on voit, que ce soit chez des privés ou sur le domaine public, ces sources se multiplient. Effectivement, on grille moins d'énergie donc on a moins tendance à songer à économiser la lumière malgré ces moyens lumineux économes.

Je demande donc que l'on ne se contente pas de simplement remplacer mécaniquement des luminaires existants pour augmenter leur efficacité mais que l'on mène une sérieuse réflexion quant à l'ensemble de la problématique à mettre aussi en corrélation avec l'éclairage des monuments et des bâtiments publics.

Par ailleurs, j'aimerais rendre attentif au fait que dans certains endroits de la ville, les luminaires sont placés certes à intervalle régulier, mais ils se trouvent souvent entre des passages piétons plutôt que sur les passages piétons qui en auraient particulièrement besoin pour être sécurisés. Cela est particulièrement vrai sur des axes de grande circulation.

Ainsi, je demande que l'on empoigne sérieusement ce problème et qu'avant de remplacer une lampe, on se pose toutes les questions pertinentes.

Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR). Ma question concerne également le remplacement des lampes. Qu'est-ce que la Commune fera des anciennes lampes? Seront-elles jetées ou réutilisées autrement?

Rugo Claudio (PA). Je confirme les dires de M. G. Bourgarel. Dans mon appartement, je souffre d'insomnie et c'est aussi en partie dû à une lampe installée en face de mon appartement et qui éclaire ma chambre en Basse-Ville. Il suffit de regarder autour de nous. Dans cette salle – je viens de compter – il y a plus de lampes que de camarades. Il y a 93 lampes pour 80 Conseillers généraux. Il faut regarder partout pour faire les économies nécessaires.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. J'aimerais répondre à MM. G. Bourgarel et C. Rugo qu'un plan d'éclairage est en cours d'élaboration et que les résultats seront intégrés, dans la mesure du possible, dans la prochaine mise à l'enquête des modifications du PAL, avant l'été 2020.

En ce qui concerne les matériaux, je vous donne l'exemple de la rue Saint-Paul pour laquelle les luminaires étaient issus d'un concours. Comme ils ne correspondaient pas à nos exigences, nous les avons remplacés. Nous essayons d'utiliser le plus possible le même matériel afin que nous puissions échanger des pièces. Il y a une particularité avec les matériaux en Basse-Ville. Nous aimerions conserver les anciens lampadaires pour des raisons de patrimoine historique.

Vote

C'est à l'unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour l'assainissement des 321 lampes vers des sources LED.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Casabene Thévoz Anne (PS)

22. 560.506.05 Développement énergétique 2020 (Fr. 300'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Vous avez tous reçu, Mesdames et Messieurs, un dépliant lors la dernière séance du mois de septembre dans lequel sont présentés nos ambitions et nos objectifs, à savoir, augmenter le taux de recours aux énergies renouvelables d'actuellement 13% à 36% d'ici 2035.

La Ville de Fribourg aimerait et doit être exemplaire. Elle souhaite installer des panneaux photovoltaïques sur un toit que nous sommes actuellement en train d'évaluer. Tout se concentre actuellement sur la piscine du Levant. Pourquoi? Parce que le CAD est déjà raccordé, parce que le bâtiment est déjà isolé, parce que la charpente est refaite, et qu'elle pourrait accueillir ces panneaux photovoltaïques.

Allenspach Christoph (PS). Ce crédit est passablement plus important que les précédents. Il faut quand même souligner que c'est le début d'une politique énergétique de la Ville de Fribourg. Il n'y en avait pas jusqu'à maintenant. Elle était donc attendue avec impatience depuis longtemps. Maintenant, il y aura rapidement, je crois des résultats. J'espère que ça peut aller encore plus loin par la suite, par exemple, pour des demandes de crédits de chauffage à distance, etc. Le prospectus indique que l'on veut en installer assez rapidement, notamment dans les quartiers les plus denses où c'est un petit peu plus simple. Je remercie le Conseil communal d'avoir maintenant vraiment pris en main cette politique énergétique.

Vote

C'est à l'unanimité des 62 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 300'000 francs pour le développement énergétique.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liäudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Feyer Jean-François (PDC-PVL), Vonlanthen Marc (PS)

23. 560.509.00 Projet biotopes (Fr. 50'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 62 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 50'000 francs pour identifier et qualifier les biotopes du territoire dans le but d'éditer un inventaire des biotopes d'importance locale.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Casabene Thévoz Anne (PS), Vorlet Philippe (PS)

24. 611.503.40 Assainissements énergétiques: chauffage & enveloppe 2020 (Fr. 550'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Nous abordons maintenant les investissements relatifs au Service urbanisme et architecture. Après les séances des Commissions, ma Direction vous a transmis, Mesdames et Messieurs les Conseillers/lères généraux/ales, des compléments d'information qui devront faciliter et -je l'espère- raccourcir les débats sur les investissements en catégorie II du Service urbanisme et architecture.

Je tiens à remercier les deux Commissions pour les échanges constructifs. Je promets à Mme la Conseillère générale G. Kilde que l'année prochaine nous établirons un glossaire avec toutes les abréviations.

Walter Lionel (PS). Je salue cet investissement, je pense qu'il est évident qu'une grande partie de la dé-carbonisation de notre pays passera par les bâtiments et par l'isolation de ceux-ci. Je salue donc évidemment ces assainissements qui sont prévus ainsi que tous ceux qui se feront à l'avenir. J'ai toutefois une petite question: est-ce que pour cet investissement et pour toutes les mesures d'assainissement des bâtiments à venir il est prévu de faire appel aux subventions cantonales et fédérales du programme bâtiment?

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. L'édilité, les deux Services, étudie chaque fois la possibilité d'aller chercher des subventions soit au niveau cantonal ou au niveau fédéral. En l'occurrence, c'est le cas pour cet investissement.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 550'000 francs pour les assainissements énergétiques du parc immobilier de la Commune.

Ont voté Oui: 64 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

25. 611.503.41 Joseph-Piller: transformation intérieure complément (Fr. 200'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 62 voix et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 pour les travaux de transformation du bâtiment administratif de la Direction de l'Edilité à la route Joseph-Piller 7.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Bugnon Marc (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL)

26. 611.503.42 Sécurité, nouvelles normes incendies, électricité 2020, travaux (Fr. 75'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 75'000 francs pour la mise à jour et le remplacement de diverses installations électriques pour répondre aux normes incendies.

Ont voté Oui: 64 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

27. 612.503.102 AES Vignettaz: aménagement AES provisoire dans locaux existants (Fr. 100'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Comme le texte du Message l'explique, nous aimerions installer les accueils extrascolaires dans le bâtiment A de la Vignettaz. Nous avons besoin d'argent pour le mobilier et le réaménagement de ces locaux.

Schenker Claude (PDC/PVL). On nous parle ici d'AES provisoire et deux investissements plus loin, on nous parle d'une stratégie qui a abouti sur le site de la Vignettaz.

Je déposerai ce soir une question écrite sur les liens de cette stratégie avec d'autres bâtiments, d'autres sites scolaires. Je pense à Pérolles, je pense -en tout cas je l'espère- à Jolimont ou même encore à la deuxième étape Vignettaz. J'aurais voulu savoir d'ores et déjà, soit sous cet investissement soit deux plus loin, si on peut m'en dire un tout petit peu plus sur cette stratégie: Vignettaz, AES notamment, bâtiment B actuellement vide.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Le nouveau bâtiment est maintenant occupé par une filière d'élèves de langue française et la filière de langue allemande. Les enfants de langue française étaient dans ce bâtiment A où les classes sont maintenant vides. Les écoliers du bâtiment B de langue allemande sont maintenant dans le nouveau bâtiment. Le bâtiment B est vide. Nous avons décidé de le transformer en une filière pour accueillir d'autres enfants dans ces prochaines années.

Vu que nous avons ces locaux à disposition sur le site dans le bâtiment A, nous avons opté pour cet aménagement provisoire jusqu'à ce que nous ayons besoin à nouveau de ces classes pour les activités scolaires. Une année ou deux avant cela, nous construirons l'autre bâtiment qui faisait

partie du concours, vous vous rappelez, mais nous n’y mettrions pas encore d’autres classes. Nous aimerions le construire pour y installer un accueil extrascolaire et un centre de quartier. Une étude de faisabilité est en route pour l’évaluation du CO de Pérolles, ceci aussi en lien avec la clause du besoin. Tout dépendra aussi du CO de Givisiez. En effet, des enfants n’habitant pas la Ville de Fribourg mais qui fréquentent le CO au Jolimont seront un jour déplacés du côté de Givisiez. Dans ce cas-là, une filière pourrait éventuellement être libérée. Par contre, du point de vue construction nous avons tout entrepris pour que cela soit possible.

Je donne la parole à ma collègue Directrice des écoles pour davantage de précisions.

de Weck Antoinette, Directrice des Ecoles. Je ne peux que confirmer ce qu’a dit Mme Burgener Woeffray. Nous travaillons en étroite collaboration sur ce dossier. Je dirais que l’on est contents d’avoir trouvé une solution pour répondre à l’urgence dans laquelle se trouve l’AES. Comme vous avez pu le lire dans le rapport, nous devons renouveler de six mois en six mois le contrat de bail et on sait que le projet Friglâne va se mettre en place. Nous avons essayé d’autres solutions, cela n’a pas fonctionné, comme vous vous en souvenez. Cette solution est donc la plus simple, la moins chère. On verra après, selon l’évolution du nombre d’enfants, pour nous lancer dans cette future étape sur le site. Il n’y aura pas d’enfants supplémentaires, sauf les nouveaux qui arrivent parce qu’ils habitent le quartier.

Pour ce qui concerne le CO de Jolimont, effectivement, nous travaillons avec l’association CO Sarine qui projette de construire à Givisiez. Le crédit a été accepté. En principe, le déménagement devrait se faire en 2025 ou 2026. Les enfants de l’association CO Sarine quitteraient alors le site de Jolimont. Il y aurait donc de la place pour faire une filière primaire. Toutefois, tout dépendra aussi de l’évolution démographique. En effet, il faut savoir que selon les prévisions, l’évolution démographique en Sarine est plus importante. On ne sait donc pas combien d’enfants vont pouvoir être mis dans le CO de Givisiez. Néanmoins, l’idée de mettre une filière primaire aussi à Jolimont demeure parce que c’est une bonne solution, autrement on se serait trouvé avec un grand CO à moitié vide. Il est très difficile de pouvoir dire aujourd’hui ce qui va se passer en 2025.

Vote

C’est à l’unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 100’000 francs pour l’aménagement provisoire de l’accueil extrascolaire Vignettaz dans les locaux existants rendus libre par la construction du nouveau bâtiment scolaire de la Vignettaz.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauer Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N’a pas voté: 1 Bugnon Marc (PDC-PVL)

28. 612.503.103 Colonie de Sonnenwyl: renforcement structurel (Fr. 150'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Cet investissement est nécessaire pour renforcer la structure de la colonie de Sonnenwyl. Vous avez tous reçu un rapport concernant ce bâtiment avec toutes les explications. Le Conseil communal se penchera sur ce dossier courant 2020 pour faire une analyse et décider de la suite à y donner.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. La Commission constate que le chalet dont il est question est un bâtiment en fin de vie, qui est dans un triste état, avec de gros problèmes de sécurité. Il semble évident que pour continuer de l'employer, de gros investissements doivent être envisagés. Ici, ce ne sont que des travaux urgents pour garantir le minimum de sécurité, qu'il faut évidemment entreprendre. Et il est clair que la Commission se réjouit que les scouts puissent bénéficier d'un bâtiment sécurisé.

Cela dit, la Commission estime ne pas disposer de suffisamment d'informations sur la plus-value de l'utilisation de cette colonie pour la ville; il y a notamment, en plus des scouts, plusieurs classes qui vont y faire des camps. Le Conseil communal a indiqué qu'une étude sur le futur de ce bâtiment serait prochainement réalisée, comme vient de le dire Mme Burgener Woeffray.

La Commission s'inquiète d'autant plus quant à la nature et à l'ampleur des travaux qui devraient encore être envisagés pour assainir correctement ce bâtiment. Et cela d'autant plus que rien ne figure dans le Plan financier.

Aussi, c'est à l'unanimité (moins une récusation d'un de nos membres également scout) que la Commission a soutenu cet investissement, parce qu'il s'agit de travaux d'urgence pour garantir la sécurité. Mais elle insiste sur la nécessité de bel et bien procéder rapidement à l'étude promise.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour le renforcement structurel du chalet de la colonie de vacances de Sonnenwyl.

Ont voté Oui: 64 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS),

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

29. 612.503.104 Ecole de la Vignettaz: assainissement des installations de régulation (Fr. 250'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Il s'agit d'un investissement lié à l'installation du CAD. En effet, nous devons maintenant connecter les différents bâtiments et installer la régulation.

Vote

C'est à l'unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 250'000 francs pour l'assainissement des installations de régulation à l'école de la Vignettaz.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Sabino Sandra (PS)

30. 612.503.105 Ecole de la Vignettaz: transformation du bâtiment B - études compl. (Fr. 185'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Il s'agit d'un crédit complémentaire d'études puisque nous avons décidé de transformer ce bâtiment en une filière. Un Message vous sera présenté pour un crédit d'ouvrage. Ce dernier est inscrit en catégorie III.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 185'000 francs pour les études complémentaires liées à la transformation du bâtiment B de l'école de la Vignettaz.

Ont voté Oui: 64 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario

(CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS),

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

31. 613.503.42 Maison de quartier ancien kiosque Vignettaz: changement d'affectation et transformation intérieure (Fr. 150'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Un projet participatif a été soumis au Conseil communal. Le Conseil communal avait adjugé un montant de 10'000 francs à des groupes d'habitants de ce quartier. Au fur et à mesure que le projet avançait, on s'était rendu compte que le bâtiment était dans un état qui demandait beaucoup plus de travaux. Nous avons donc stoppé le projet participatif pour venir demander d'abord le crédit d'investissement pour remettre en forme et transformer ce kiosque de la Vignettaz.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. La Commission relève que ces transformations font suite à un projet soumis dans le cadre d'un budget participatif; elle constate que ces propositions aboutissent parfois à des projets plus conséquents et peuvent révéler des besoins de montants complémentaires importants. La Commission se réjouit que le Conseil communal les soutienne malgré tout et les développe, tout en réfléchissant à la vision globale à avoir pour la gestion de ces projets participatifs. Cela ne doit en effet pas freiner les investissements d'autres projets, notamment de ce type.

Vote

C'est par 62 voix contre 1 voix et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour le changement d'affectation et les transformations intérieures du kiosque de la Vignettaz qui deviendra maison de quartier.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Marchioni Pierre (UDC)

S'est abstenu: 1 Schenker Claude (PDC-PVL)

32. 614.503.03 Site des Neigles: transformations intérieures (Fr. 180'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 180'000 francs pour les transformations intérieures sur le site des Neigles.

Ont voté Oui: 64 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Gillier Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

33. 615.503.02 Derrière-les-Jardins: dépôt sport et WC publics (Fr. 60'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Les WC publics de la ruelle des Drapiers, en Basse-Ville, sont dans un triste état. Ils ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il se trouve que le FC Etoile-Sport nous a abordé pour demander si l'on pouvait construire pour eux, avec eux, un local pour de stockage. Nous avons discuté avec eux pour qu'ils mettent à disposition du public leurs toilettes qui sont dans un très bon état et accessibles aux personnes à mobilité réduite. C'est donc une solution gagnant-gagnant.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 60'000 francs pour le financement du dépôt de sport aux abords du terrain de foot Derrière-les-Jardins et la réhabilitation des locaux WC de la ruelle des Drapiers.

Ont voté Oui: 64 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Gillier Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden

Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

34. 618.503.34 Route des Neigles 39: assainissement locaux/WC (Fr. 762'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Nous avons eu une discussion engagée au sein de la Commission d'édilité. A la suite de sa séance une note complémentaire vous a été adressée. Je vous fais grâce de la lecture de cette note tout en vous disant qu'il y a de nombreux acteurs sur ce site, que les bâtiments sont dans un triste état et que dans un bâtiment, nous aimerions aussi installer des toilettes publiques. Pour ces trois raisons, nous vous prions de nous accorder ce montant.

Les clubs nous ont abordés il y a deux ans déjà. Nous avons discuté avec eux du projet et nous avons aussi réduit un peu leur appétit en leur disant que nous étions prêts à faire le nécessaire mais, sans exagération. Ils étaient d'accord avec cela. Ainsi, le montant de 762'000 francs que nous vous demandons aujourd'hui est décidé à l'étude et à la réalisation de tout ce site.

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures.

La Commission propose le report de cet investissement en catégorie III afin que le Conseil général puisse se prononcer sur la base d'un Message exhaustif.

Les quelques lignes contenues dans le Message du Conseil communal, même complétées par les explications données en séance, n'ont pas convaincu la Commission de l'urgence et de l'importance de la réalisation de cette opération dans des délais très courts.

Nous attendons du Conseil communal qu'il précise par un Message un certain nombre d'éléments comme:

- l'état général de la bâtisse;
- les plans de celle-ci;
- la justification du maintien de l'affectation actuelle;
- l'avenir de cette construction en zone inondable;
- son intégration dans une éventuelle base nautique;
- ou encore le budget détaillé des travaux prévus.

La Commission vous propose de suivre son préavis et de décider le transfert de cet investissement en catégorie III.

Rugo Claudio (PA). Je suis tout à fait d'accord avec mon préopinant. C'est un sujet que je voulais empoigner étant allé jouer et regarder des parties de pétanques là-bas. C'est vrai que c'est vétuste. Je pense qu'il ne faut pas seulement une petite rénovation ou une réparation. Il faudrait faire un projet d'envergure là-bas. C'est une très bonne idée de le renvoyer en catégorie III.

Le cas échéant, j'appuierai tout budget même s'il devait être le double, par exemple, 1.5 million de francs, ce afin de faire quelque chose de bien et pas juste le minimum.

Jelk Guy-Noël (PS). Je pense qu'il ne faut pas reporter ce point en catégorie III, la nécessité de la rénovation se fait sentir. Je peux vous dire que j'ai été président du Canoë Club il y a environ 20 ans. A cette époque déjà j'avais abordé le Conseil communal pour lui demander d'urgence rénover cette bâtisse. Maintenant, 20 ans plus tard, la bâtisse est en train de s'effondrer. Il y a deux ans, la moitié d'une paroi est tombée. La bâtisse est soutenue par des étais et il y a des panneaux de plancher simplement pour empêcher l'air de s'engouffrer. Je pense qu'il ne faut plus attendre. Le club a déjà un projet depuis de nombreuses années derrière. La catégorie II me paraît tout indiquée.

Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS). Vous vous souvenez que l'on a déposé un postulat avec Jean-Frédéric Python sur la question des WC publics. Est-ce que vous pourriez prendre en compte cette réflexion pour rénover ce genre de bâtiment et également les autres qui ont été cités tout à l'heure. En effet, il faudrait profiter de ces opportunités pour faciliter la mise en place de WC plus familiaux qui permettent d'autres façons de vivre.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. J'aimerais tout d'abord vous dire que dans le cadre des mandats d'étude parallèles (MEP) concernant la revitalisation de la Sarine, nous avons eu plusieurs options. Une de ces options de réaliser une vraie base nautique. Le Conseil communal a retiré cette base nautique de sa planification financière pour des raisons financières. Par contre, nous aimerions remettre en état ce site pour ses différents utilisateurs. Comme je l'ai déjà dit, un projet est déjà élaboré, les finances ont été discutées avec les architectes et les acteurs sur le site, et le Conseil communal estime que nous avons tous les éléments pour justifier le montant présenté.

Concernant votre question, Mme M.-C. Rey-Baeriswyl, nous avons l'étudiée pas plus tard qu'hier matin avec la Cheffe de projet qui s'occupe de ces toilettes familiales. Nous avons déjà trouvé trois autres endroits où nous pourrions réaliser des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite et aux familles. Je note volontiers votre demande d'y penser également pour ce site-là.

Nobs Pierre-Olivier, Directeur des Sports. J'aimerais aussi ajouter que ce projet a bien fait l'objet d'une concertation entre le Service d'urbanisme et architecture et celui des sports puisque vous constatez qu'une partie de cet investissement est en faveur de WC publics et l'autre, en faveur de clubs, tels que le Canoë Club et le club de l'aviron. Comme l'ont dit les Conseillers généraux C. Rugo et G.-N. Jelk, la situation est catastrophique. Mme Burgener Woeffray et moi-même sommes descendus, nous en rendre compte sur place. Nous vous donnons raison à vous deux, la situation est véritablement catastrophique. On peut aussi dire que tant le Canoë Club que celui d'aviron ont vraiment fait avec les moyens du bord et avec leurs propres deniers. Ils n'ont à peu près rien coûté à la Commune pendant ces 20 dernières années. En comparaison avec les investissements que nous avons faits pour de nombreux autres sports, ce sont un peu les parents pauvres. En plus, tant l'aviron que le canoë sont des clubs mixtes, il y a autant de filles que de garçons. Si vous regardez nos investissements pour le sport, si on faisait des statistiques, on pourrait constater qu'ils concernent principalement les garçons. La situation est catastrophique et il y a un réel besoin. Je trouverais vraiment dommage de reporter cet investissement en catégorie III. J'aimerais aussi dire que les deux clubs sont proactifs. Ils ont développé leur propre projet et ils avaient la volonté d'investir par leurs propres moyens. Il se trouve que leurs projets ont été freinés et bloqués par la problématique de la zone inondable et des lacs et cours d'eau. Au fond, ce que l'on veut faire, c'est d'assainir les bâtiments en dur pour que ces gens aient des vestiaires dignes de ce nom, qu'énergétiquement ils

soient moins un gouffre, en espérant qu'ils puissent prochainement investir par leurs propres moyens. En plus, vous voyez que la proposition d'investissement est très pertinente parce qu'elle permettra même d'ajouter un étage de plus ou en tout cas des extensions. Et moi, Mesdames et Messieurs les Conseillers/lères généraux/ales, en tant que Directeur des Sports, je pousse vraiment un cri du cœur en terminant encore par le fait que l'on a un accès à un lac, certes, pas aussi glamour que le lac Léman ou que le lac de Morat, mais on a un accès à un lac, un accès sportif pour des canoïstes et pour des gens qui font de l'aviron. Franchement, je trouverais précieux maintenant de les aider à pouvoir continuer à pratiquer leur sport.

Merci d'avance de votre soutien.

Le Président. Nous sommes donc saisis d'une demande de transfert en catégorie III déposée par la Commission de l'équité.

M. le Président de la Commission de l'équité, des constructions et des infrastructures est-ce que vous maintenez formellement votre demande de transfert?

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'équité, des constructions et des infrastructures.

Oui, je maintiens la proposition de la Commission. Je voudrais quand même préciser pour ceux qui n'auraient peut-être pas écouté tous les débats que la Commission ne s'oppose pas à ce que des travaux soient faits dans ce bâtiment, contrairement à ce que l'on a pu comprendre dans certaines interventions. Elle propose toutefois le transfert en catégorie III aux travers d'une présentation d'un Message au Conseil général.

Vote 1

Opposée à l'amendement de la Commission de l'équité, des constructions et des infrastructures de reporter l'investissement 618.503.34 en catégorie III, la proposition du Conseil communal l'emporte par 39 voix contre 21 et 4 abstentions.

Ont voté en faveur de l'amendement de la Commission de l'équité, des constructions et des infrastructures (contre la proposition du Conseil communal): 21 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Bugnon Marc (PDC-PVL), de Reyff Charles (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Richard Claude (PDC-PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Zurich Simon (PS)

Ont voté contre l'amendement de la Commission de l'équité, des constructions et des infrastructures (en faveur de la proposition du Conseil communal): 39 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 4 Fasel Blaise (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Page Maurice (CG-PCS), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR)

Vote 2

C'est par 56 voix contre 1 voix et 6 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 762'000 francs pour la rénovation des installations techniques, les revêtements et l'enveloppe du bâtiment communal de la route des Neigles 39.

Ont voté Oui: 56 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naima (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Marchioni Pierre (UDC)

Se sont abstenus: 6 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Grandjean Alexandre (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Richard Claude (PDC-PVL)

N'a pas voté: 1 Feyer Jean-François (PDC-PVL)

35. 620.501.85 Requalification du pont de Zaehringen (étude) (Fr. 242'400.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Quand nous avons scindé toute la requalification du Bourg en trois étapes, le pont de Zaehringen faisait partie de la troisième étape.

Le montant demandé dans le cadre du budget 2020 découle de l'avancement dans le temps des travaux d'assainissement structurel du pont et des mesures de protection anti-suicide, comme nous en avons discuté tout à l'heure.

Le crédit servira à finaliser les études et un montant de 300'000 francs est demandé dans le cadre de ce budget 2020 pour une étude complémentaire pour l'assainissement du pont.

La proposition a été faite à la Commission d'édilité de présenter l'ensemble des travaux à faire lors d'une prochaine séance.

Altermatt Bernhard (PDC/PVL). Ich habe eine Frage zur Governance. Ein Satz hat mich ein bisschen erstaunt und zwar jener: «l'estimation des coûts a été produite par les mandataires en charge du projet».

Est-ce les mandataires eux-mêmes qui estiment les coûts? Y a-t-il un contrôle de ces estimations par la Ville ou par une tierce partie? Si je comprends bien, c'est le mandataire lui-même qui conduit le projet, qui estime les coûts, qu'il va facturer? Est-ce que j'ai bien compris cela?

Rugo Claudio (PA). J'aurais en quelque sorte une pré-question parce que dans les questions, je vais aussi intervenir concernant les Arcades. Mon intervention va dans le sens de M. B. Altermatt aussi.

Pour l'étape 2 de la requalification du Bourg, le gagnant de la mise au concours est un architecte italien de Venise. Il a déjà eu le contrat direct pour les Arcades. Et en l'occurrence, il s'agit encore une fois d'un contrat direct et pour l'architecte et pour l'éclairagiste. Quelqu'un qui sait poser des pavés autour de la Cathédrale ne saura pas nécessairement aménager un pont. Je pense qu'il serait bien de mettre cet objet au concours pour une question d'équité. La question sera plus précise concernant les Arcades.

Wolhauser Jean-Pierre (PLR). J'irai dans le même sens que MM. B. Altermatt et C. Rugo, vous vous rappelez peut-être que le concours de projets a consacré le projet «Récit» du bureau d'architectes Fusaro qui nous présentait un pont moyenâgeux si j'ai encore bonne mémoire. Je crois le Conseil communal n'avait pas poursuivi ses études, puisqu'il devait s'occuper des étapes I et II.

Ma question: est-ce que l'on va continuer dans le même sens? Simplement compléter l'étude?

Parce que finalement, ce pont a été construit en 1924. Il a même été immortalisé dernièrement dans le jeu Monopoly de Fribourg. Je pense qu'il fait partie intégrante de notre patrimoine et je ne vois pas comment on pourrait le transformer en un pont moyenâgeux avec des pavés en plus. Il y a un nombre élevé de bus qui le traversent chaque jour. Ce pont est également une liaison importante entre le Bourg et le Schoenberg. Je crains que si on continue dans la voie des études réalisées cela ne réponde pas aux attentes de la population.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Tout d'abord j'aimerais vous expliquer comment nous octroyons des mandats et comment nous en sommes arrivés à la phrase "l'estimation des coûts a été produite par les mandataires".

La Ville formule un cahier des charges. Avec ce cahier de charges, nous allons chercher des mandataires. Des fois, c'est un concours, des fois c'est sur invitation. Les mandataires font un avant-projet, un projet, et établissent un devis. C'est le cas, en l'occurrence.

Pourquoi Montagnini Fusaro ont-ils obtenu ce mandat? Ils l'ont eu parce que lors du concours pour la requalification du Bourg, il y avait deux parties: le concours de projets qui lie le projet aux gagnants et aussi un concours d'idées. Le pont de Zaehringen faisait partie du concours de projets. Ainsi, nous sommes liés à Montagnini Fusaro. Vous avez vu des images du pont de Zaehringen avec des pavés. Nous avons d'autres pavés en ville de Fribourg, et chaque fois que nous ouvrons une route, il y a la grande discussion de savoir s'il faut paver ou ne faut pas paver. C'est pour ça que la Direction d'Edilité a décidé d'établir un plan de pavage. Ce plan de pavage est presque abouti. Il sera soumis au Conseil communal en janvier 2020. Par contre, puisque nous avons déjà donné le mandat à l'ingénieur qui travaille sur le pont de Zaehringen, nous avons dû prendre une décision avancée. Nous avons décidé que le pont de Zaehringen ne sera pas pavé. Par contre, le plan de pavage, qui sera soumis au Conseil communal, vous sera sûrement expliqué à l'occasion de Messages relatifs à différents projets.

J'en viens au café des Arcades. Le café des Arcades ne faisait pas partie du concours, par contre le café des Arcades et ses environs, à savoir la place des Ormeaux, doivent bien être intégrés dans toute la requalification du Bourg. C'est pour ça que Montagnini Fusaro ont eu droit aux coûts pour l'avant-projet. Suite à ça, nous avons fait une invitation à différents architectes de la place. C'est le bureau Boegli Kramp qui a emporté ce mandat et c'est le bureau d'architecture qui fait maintenant la transformation.

Je crois que j'ai répondu à toutes les questions. Dans le cas contraire, je suis encore à votre disposition.

Vote

C'est par 61 voix et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 242'400 francs pour l'étude visant à finaliser le projet de requalification du pont de Zaehringen, à développer et à finaliser le concept d'éclairage public du dit pont, et d'assurer l'intégration architecturale des protections anti-suicide du pont et des lignes électriques des bus TPF.

Ont voté Oui: 61 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwy-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 3 Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

36. 620.501.100 Sarine revitalisation: complément étude AVP (Fr. 100'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Je n'ai rien à ajouter. Un crédit d'ouvrage vous sera demandé dans le cadre d'un Message.

Acklin Zimmermann Béatrice (PLR). Es geht hier um die neue Festlegung des Gewässerraumes, also eine Erweiterung des Perimeters. Dies ist keine kleine Sache. Umso mehr bin ich erstaunt, dass die Ausführungen des Gemeinderates zu dieser Angelegenheit wenig aussagekräftig sind - um nicht sagen zu müssen, ungenügend. Deshalb meine Fragen:

- Welche Sektoren betrifft denn diese Erweiterung des Perimeters?
- Welche Konsequenzen hat diese Ausdehnung des Perimeters?
- Wird dadurch Privateigentum tangiert?

Ich wäre Ihnen sehr dankbar, wenn Sie mir klarer Auskunft geben könnten worüber wir eigentlich abstimmen.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Mme B. Acklin Zimmermann, vos questions sont exactement les mêmes que celles que se pose actuellement le Conseil communal. Nous avons été surpris par l'information de la Confédération et du Canton qui voulait revoir ces espaces réservés aux eaux. Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore ces limites qui sont importantes à nos yeux, non pas seulement pour les inscrire dans le PAL mais aussi pour traiter les oppositions que nous avons eues

dans le cadre de la mise à l'enquête du PAL. Ainsi, dès que nous connaissons le périmètre défini par le Canton et la Confédération, nous pourrions répondre à toutes les questions que vous venez de nous poser.

Vote

C'est par 59 voix contre 4 voix et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour l'adaptation et la finalisation des études d'avant-projet du projet de revitalisation de la Sarine avant la demande de crédit d'études prévue à l'automne 2020.

Ont voté Oui: 59 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétréy Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Mîche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 4 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Marchioni Pierre (UDC), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR)

S'est abstenu: 1 Altermatt Bernhard (PDC-PVL)

37. 620.501.101 Passage inférieur avenue du Midi - secteur 3: factures 2019-2020 (Fr. 160'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Je sais que le texte était un peu maigre par rapport au montant demandé. Vous avez demandé des explications que nous vous avons fournies par la suite par courriel. Si ces explications ne vous semblent pas suffisantes, je suis à disposition pour les compléter.

Vote

C'est par 63 voix contre 1 voix que le Conseil général accepte le crédit de 160'000 francs pour permettre le paiement des premières factures que les CFF adresseront à la Ville de Fribourg pour le développement de l'avant-projet.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétréy Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Mîche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR)

Se sont abstenus: 0

38. 620.501.102 Adaptation du PAL aux planifications supérieures (étude) (Fr. 80'000.-)

Discussion

Sacerdoti Alexandre (PDC/PVL). Je voulais juste demander à notre Conseillère communale si elle avait l'intention d'intégrer dans ces études également les falaises? Parce que c'est un point très important. Je pense que beaucoup de nos collègues ne savent pas qu'il y a eu au cours de l'histoire plusieurs glissements, en 1443, en 1742 ou encore le 2 février 1929, avec des problèmes et des morts. Cela serait peut-être une occasion pour impliquer la Confédération dans l'étude de la consolidation et la restructuration de nos falaises qui font partie non seulement du patrimoine de la ville mais qui présentent un souci de sécurité.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Vous avez voté hier le budget de fonctionnement du Génie civil. A la rubrique 520.318.20, vous avez voté un montant de 220'000 francs pour des études et projets dont une partie sera consacrée aux études concernant les falaises. En outre, vous avez voté à la rubrique 520.314.01 "Entretien des falaises: zones à risque" un crédit de 100'000 francs pour l'intervention d'entreprises spécialisées. La présente demande de crédit d'investissement vise à affiner le PAL et à finaliser les modifications de celui-ci. Nous aimerions le mettre à l'enquête avant l'été 2020.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 80'000 francs pour les adaptations du PAL aux bases légales, cantonales et fédérales.

Ont voté Oui: 64 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

39. 620.501.103 Couverture de l'A12 - budget 2020 (Fr. 65'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. L'année passée, nous avons déjà demandé une participation à cette couverture de l'A12. Je ne fais pas partie du Comité de pilotage de ce projet-là,

contrairement à M. le Syndic et Mme la Directrice de la Bourgeoisie. Mme la Directrice de la Bourgeoisie vous a d'ailleurs adressé des compléments à ce sujet-là. Pour d'autres questions, veuillez vous adresser soit à Mme A. de Weck, soit à M. le Syndic.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. Il s'agit ici d'une participation au budget d'étude. La Commission souhaite que le titre des investissements indique clairement s'il s'agit d'une étude ou pas.

Rugo Claudio (PA). Les TPF ont déménagé – j'avais déjà abordé ce sujet – derrière le parking à Givisiez. Nous avons eu la visite organisée par le futur Chef des CFF et j'avais souligné qu'à la place de ce parking il y avait un bois. Ne serait-il pas intéressant de reboiser cet endroit? On enlève partout des arbres pour bétonner. Pourquoi ne pas reboiser ce lieu comme avant, vu que le parking n'est plus utilisé? Chaque fois, c'est l'argent qui gouverne. Parfois, il faudrait avoir des idées. Cela serait une bonne idée de reboiser cet endroit qui s'appelait avant le bois de la Faye.

Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR). Ich habe folgende Fragen zu diesem Projekt:

- Auf was stützt sich dieses Projekt?
- Sind verschiedene Akteure mitbeteiligt?
- Aufgrund dessen, dass die Bevölkerung der Agglomeration Freiburg eher schrumpft, möchte ich die Indikatoren kennen, die eine Überbauung der Autobahn A12 notwendig machen.

In der Pilotkommission wird dieses Thema sicherlich diskutiert und auch ob der Ausbau überhaupt gerechtfertigt ist.

Steiert Thierry, Syndic. S'agissant de l'intervention de M. C. Rugo, je pars du principe qu'il ne s'agit pas d'une question mais d'une suggestion que nous enregistrons avec beaucoup d'intérêt.

Je reviens maintenant sur la question de Mme E. Schneuwly-Aschwanden.

Der Auslöser des Projekts war ursprünglich eigentlich die Lärmproblematik entlang dieses Autobahnabschnitts, der hauptsächlich an die Gemeinden Givisiez und Granges-Paccot grenzt. Es ging um die Frage ob man Lärmschutzwände bauen will. Diese würden viel weniger kosten, sähen weniger schön aus und lösten das Problem der «Cassure» - wie man auf Französisch sagt - nicht. Die Autobahn schneidet den urbanisierten Raum in zwei Teile. Deshalb wurde schon vor einiger Zeit darüber diskutiert die Autobahn zu überdachen, wie dies anderswo in der Schweiz auch gemacht wurde. Wir kennen das Beispiel von Neuenburg, wo die Autobahn durch die ganze Stadt hindurch unterirdisch geführt wird. Die Überdachung wäre deutlich teurer, würde aber eine Urbanisierung ermöglichen. Die Stadt Freiburg ist nur in einem kleinen Perimeter betroffen und demzufolge eigentlich nur ein Nebenakteur. Hingegen ist die Burgergemeinde in diesem Projekt ein sehr wichtiger Akteur geworden, weil eine der studierten Varianten sich in das Gemeindegebiet von Villars-sur-Glâne erstreckt, entlang des Landes der Burgergemeinde.

Sie haben recht Frau E. Aschwanden-Schneuwly. Die demographischen Prognosen, die vor einigen Jahren gemacht wurden, mussten revidiert werden. In den Jahren 2011-2012 hiess es, dass die Einwohnerzahl in wenigen Jahren um 10'000 ansteigen wird. Das hat sich nicht bewahrheitet. Hingegen ist dies ein sehr langfristiges Projekt, das sich auf mehrere Jahrzehnte hinaus erstreckt.

Keiner an den Studien Beteiligten wird vermutlich direkt und aktiv an den Einweihungsfeierlichkeiten dabei sein. Aber bei solchen Planungen muss man manchmal auch sehr langfristig denken können.

Warum plant man dennoch eine solche Urbanisierung? Die Frage ist nicht, ob 20'000 oder 30'000 zusätzliche Einwohner kommen, die Frage ist, wann sie kommen werden? So oder so muss ein Paradigmenwechsel stattfinden. Das will das Bundesgesetz, das will das Volk, welches das Raumplanungsgesetz (RPG) revidiert hat, das wollen wir eigentlich alle. Wir wollen die Zersiedelung des Landes stoppen. Das geht nur, wenn man in den urbanisierten Räumen verdichtet und zwar intelligent verdichtet. Das Projekt befindet sich natürlich auf einer sehr hohen Flughöhe und ist deshalb vielleicht für viele noch nicht so verständlich. Der Vorteil daran ist, dass verhindert werden kann, Fehler zu wiederholen, die im 20. Jahrhundert gemacht wurden. Damals hat man nämlich sofort mit der niedrigsten Flughöhe angefangen und eigentlich in allen Agglomerationen unseres Landes eine urbanistische Bastelei verbrochen. Hier jedoch bietet sich die Chance längerfristig zu planen und die Flughöhe langsam zu senken bis man einen ganz neuen, grossen Stadtteil entwickelt hat, der dann per se auch stimmig ist. Das ist eigentlich der Hintergrund dieses Projekts.

Vote

C'est par 57 voix contre 2 que le Conseil général accepte le crédit de 65'000 francs pour la tranche 2020 du préfinancement des études à mener pour finaliser le projet de tranchée couverte et organiser la planification urbaine sur l'entier du périmètre.

Ont voté Oui: 57 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 2 Dupré Bernard (UDC), Marchioni Pierre (UDC)

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 5 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Giller Christophe (UDC), Perritaz-Pierre-Alain (PS), Vorlet Philippe (PS)

40. 620.501.104 Haus der Farbe: étude sur les teintes des façades en milieu urbain (Fr. 60'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 6 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 60'000 francs pour un mandat de deux ans confié à Haus der Farbe pour une étude des teintes des façades des édifices dans un secteur de notre ville encore à définir.

Ont voté Oui: 54 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 6 Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Murith Simon (PDC-PVL), Richard Claude (PDC-PVL)

Se sont abstenus: 3 Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL)

N'a pas voté: 1 Jordan Marine (PS)

41. 620.501.105 Place de jeux: Kybourg (Fr. 100'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Un montant de 30'000 francs a été demandé dans le cadre du budget 2019 pour l'étude, de l'avant-projet. Cette année, nous aimerions réaliser des aménagements pour un montant de 100'000 francs.

Rugo Claudio (PA). Je vais me faire le porte-voix d'un candidat socialiste qui ne vivait pas à Fribourg mais qui m'avait indiqué que très très très peu de choses étaient faites pour le Schoenberg. Nous avons ici un montant de 100'000 francs. Pour moi, vous devez vraiment concentrer beaucoup de projets sociaux, éducatifs et culturels au Schoenberg parce que c'est le plus grand foyer de population de la ville.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Oui M. C. Rugo vous avez raison le Schoenberg comprend 10'000 personnes, c'est donc sauf erreur la quatrième «ville» du canton. Effectivement, nous devons nous efforcer à offrir des prestations à sa population et nous le faisons. Nous allons inaugurer l'année prochaine le projet Fribourg (ou)vert lequel comprend quatre endroits avec des places de jeux et des places de récréation. En outre, nous allons planter un arbre pour des enfants au parc de Maggenberg, tout ça dans le but d'une cohésion sociale et d'une vie sociale dans ce quartier. Je ne pense pas que ce quartier reçoive moins d'attention que d'autres.

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Je tiens à ajouter qu'en septembre de cette année a été réalisé un projet dans le passage sous voie du quartier de Saint-Barthélemy. 15 graffeurs y ont emmené les enfants dans leur voyage artistique. Il y a eu une très belle collaboration ici entre le secteur de la Cohésion sociale et le Service de la culture pour ce projet. La Culture intervient évidemment dans tous les quartiers, y compris celui-ci.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour poursuivre la procédure de remise en état de cette place de jeux avec le projet d'ouvrage, la procédure de demande d'autorisation, les appels d'offres et la phase de réalisation.

Ont voté Oui: 64 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

42. 620.501.106 Place de jeux Domino: remise en état (étude) (Fr. 125'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Comme promis dans le cadre de la réponse au postulat n° 17, nous allons cette année étudier la remise en état de la plus grande place de jeux de la ville. Nous reviendrons l'année prochaine avec une demande de crédit d'ouvrage.

Krienbühl David (PLR). Je suis très content, enfin, endlich, wie gestern Abend bin ich froh. Cela avance. Pérolles n'est peut-être pas la quatrième ou cinquième ville du canton mais néanmoins, avec ses 8'000 habitants, c'est quand même un quartier très important. De plus, vous l'avez mentionné, c'est la plus grande place de jeux et une place importante. Elle me tient à cœur en tant qu'ancien Président de l'Association de quartier. Je vous encourage donc à continuer l'étude et je me réjouis de voter l'année prochaine le crédit d'investissement.

Vote

C'est par 57 voix et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 125'000 francs pour le financement de l'étude visant l'optimisation et le développement de la place de jeux du Domino.

Ont voté Oui: 57 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Schenker Claude (PDC-PVL)

N'ont pas voté: 6 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Delaloye Crettol Sophie (PS), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR)

43. 620.501.107 Requalification de la place de la Coutellerie: étude et réalisation
(Fr. 350'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 62 voix et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 350'000 francs pour l'étude et la réalisation de la requalification de la place de la Coutellerie.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

N'a pas voté: 1 Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL)

44. 620.501.109 Place Vignettaz-Daler (étude) (Fr. 240'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. A la demande de la Commission d'édilité, nous avons fait parvenir à tous les Conseillers/lères généraux/ales un plan qui décrit le périmètre de cette étude.

Vote

C'est par 62 voix et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 240'000 francs pour le financement de l'étude visant le réaménagement de la place Vignettaz-Daler.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Richard Claude (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL)

45. 620.501.110 Préparation du Projet d'Agglomération 4 (étude) (Fr. 120'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Les travaux pour établir le PA4 ont commencé. Le Conseil d'agglomération a voté le crédit. Quelques mesures concernent bien évidemment aussi la Ville de Fribourg.

L'étude de ces projets doit maintenant être poussée afin d'atteindre un degré de maturité suffisant pour pouvoir être introduit dans le plan de mesures du PA4.

Vote

C'est par 63 voix et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 120'000 francs qui lui était soumis.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Schenker Claude (PDC-PVL)

46. 620.501.111 Réaménagement de la Planche-Inférieure et du Karrweg (Fr. 635'000.-)

Discussion

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. Il s'agit d'une étude.

Vote

C'est par 58 voix et 4 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 635'000 francs pour l'étude visant le réaménagement de la Planche Inférieure et du Karrweg.

Ont voté Oui: 58 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 4 Marchioni Pierre (UDC), Murith Simon (PDC-PVL), Richard Claude (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL)

N'ont pas voté: 2 Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Giller Christophe (UDC)

47. 620.501.113 Signalétique site Saint-Léonard (Fr. 60'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Cette signalétique sera bilingue mais pas en anglais.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. La Commission se demande si une participation de L'Antre SA est envisagée.

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. J'aimerais simplement remercier la Directrice de l'Édilité pour la précision concernant les langues, puisqu'effectivement, aujourd'hui, L'Antre SA a choisi l'anglais pour une partie de sa signalétique. Nous avons déjà bien de la peine à défendre le français et l'allemand, arrêtons-nous là.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Je réponds à la Présidente de la Commission financière que nous allons soumettre la proposition aux dirigeants de L'Antre SA.

Vote

C'est par 49 voix contre 8 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 60'000 francs pour le graphisme, la réalisation et la pose de totems signalétiques sur l'ensemble du site sportif de Saint-Léonard.

Ont voté Oui: 49 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauer Jean-Pierre (PLR)

Ont voté Non: 8 Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Bugnon Marc (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Murith Simon (PDC-PVL), Richard Claude (PDC-PVL), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL)

Se sont abstenus: 7 Collaud Oliver (Verts), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Sabino Sandra (PS), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Zurich Simon (PS)

48. 620.501.114 Stratégie urbaine post-PAL 2018: 2020 (Fr. 80'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Une planification urbaine ne s'arrête pas au dépôt du PAL et à des modifications. Pour planifier le futur, nous avons intégré ce montant dans ce budget 2020.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 80'000 francs pour le financement de la stratégie urbaine post-PAL 2018.

Ont voté Oui: 64 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

49. 620.501.115 Transagгло: Europe - Tivoli - Affry – Midi (étude) (Fr. 940'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Au moment des séances de Commission financière et de l'édilité, le préavis du canton par rapport à l'examen, préalable de cette TransAgгло n'était pas connu. Il nous est parvenu après ces séances. Nous l'avons reçu du Service de la Mobilité du canton (SMo) entretemps et qui acte le tracé de la TransAgгло sur Europe - Affry - Midi jusqu'à Cardinal et nous donne le feu vert pour avancer sur ce projet.

Je vous lis les remarques du Service de la mobilité du canton: «L'étude de faisabilité démontre qu'une variante de la TransAgгло sur le domaine public est non seulement possible, mais plus facilement réalisable et compatible avec le projet d'émergence du nouveau passage inférieur. Cette variante a effectivement l'avantage de mieux connecter la ville à la TransAgгло et d'offrir une nette plus-value à l'espace public concerné par l'itinéraire. Compte tenu qu'une telle variante est financièrement plus favorable, il est recommandé que sa réalisation soit envisagée de manière complète sur l'itinéraire rue Louis d'Affry - route de la Glâne».

Le Service d'urbanisme et d'architecture et notre Service de la mobilité vous ont fait parvenir les compléments d'informations en plaidant pour le maintien de cette dépense en catégorie II. En effet, en séance de Commission d'édilité, un report en catégorie III a été demandé. Le dossier devrait être

prêt pour l'examen préalable selon la loi sur les routes en été 2020. Si vous déposez un projet selon la loi sur les routes, vous devez attendre en tout cas entre six et neuf mois pour un retour du canton. Ce délai est dû à la loi et à la complexité de la chose. Ce n'est pas dû à un manque d'efficacité des services du Canton.

La TransAgglo s'inscrit dans une planification supérieure du passage inférieur, du réaménagement de la place de la Gare, le PAD Ancienne Gare ainsi que dans ce projet Richemond.

Je peux m'engager à présenter à la Commission de l'édilité les différents projets cités et le calendrier qui les lie. Je vous prie de laisser cet investissement en catégorie II et j'espère que les informations complémentaires données après les séances de la Commission financière et de la Commission de l'édilité vous ont rassurés. Je reconnais que les informations données dans le Message étaient insuffisantes. Je vous prie de nous en excuser mais je vous ai aussi donné la réponse qu'il manquait, soit la réponse du Service de la mobilité.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. La Commission financière a elle aussi regretté le manque d'informations contenues dans le Message, même si nous en avons obtenues plusieurs après. Pour des montants de cette importance, elle souhaite que des explicatifs soient plus conséquents.

Cela dit, elle a préavisé favorablement cet investissement par 9 voix pour et 2 abstentions.

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Lors de sa séance, la Commission a conclu au fait qu'elle ne pouvait pas se contenter des six lignes d'explications inscrites en page 52 du Message du Conseil communal pour préavisé favorablement une somme de 940'000 francs. Elle a donc décidé le report de cet investissement en catégorie III.

Au fur et à mesure de l'avancée de la discussion, la Commission s'est convaincue que pour mieux soutenir le projet à réaliser, le Conseil général devait être informé en détails au stade de l'étude déjà. Les enjeux et les acteurs sont nombreux et nous sommes conscients que refuser cet investissement serait dommageable pour l'avenir de la TransAgglo.

Force est de reconnaître que les infos complémentaires reçues depuis notre première séance, complétées ce soir par Mme la Directrice de l'Edilité, pourraient faire hésiter les membres de la Commission. Toutefois, celle-ci n'ayant pas siégé depuis, je me dois de m'en tenir à sa décision et maintenir donc formellement la proposition de transfert en catégorie III.

Allenspach Christoph (PS). Effectivement, aucun membre de la Commission de l'édilité ne s'est opposé au projet de la TransAgglo. Cependant, la Commission a déjà souligné l'année passée qu'il y a souvent un manque d'informations auxquelles les membres du Conseil général ont droit. Cette année, Mme la Présidente de la Commission financière l'a également souligné hier encore, il y a trop de demandes de crédits alors qui ne comportent pas assez d'informations, même si vous les donnez par la suite, comme c'est le cas pour l'objet concerné ici. Je crois qu'avec ces informations complémentaires, on peut admettre que la catégorie II puisse être soutenue. Personnellement, je vais approuver ce crédit. J'espère bien que le projet pourra avancer parce que c'est déjà un ancien projet du projet PA2. Il faut que ce projet avance d'ici 2021, sinon la Confédération ne va pas nous donner la subvention nécessaire.

Vote 1

Opposée à l'amendement de la Commission de l'édition, des constructions et des infrastructures de reporter l'investissement 620.501.115 en catégorie III, la proposition du Conseil communal l'emporte par 48 voix contre 13 voix et 3 abstentions que vous refusé la demande de transfert en catégorie III de cet investissement.

Ont voté en faveur de l'amendement de la Commission de l'édition, des constructions et des infrastructures (contre la proposition du Conseil communal): 13 Bugnon Marc (PDC-PVL), de Reyff Charles (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Giller Christophe (UDC), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Marchioni Pierre (UDC), Murith Simon (PDC-PVL), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL)

Ont voté contre l'amendement de la Commission de l'édition, des constructions et des infrastructures (en faveur de la proposition du Conseil communal): 48 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Fasel Blaise (PDC-PVL), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Se sont abstenus: 3 Dupré Bernard (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Grandjean Alexandre (PS)

Vote 2

C'est par 55 voix contre 3 et 6 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 940'000 francs pour permettre le lancement des études relatives au déploiement de la TransAgglo entre l'Université Miséricorde et le passage du Cardinal.

Ont voté Oui: 55 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 3 Bugnon Marc (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Murith Simon (PDC-PVL)

Se sont abstenus: 6 de Reyff Charles (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL)

Pause

La séance est interrompue par une pause de 21.10 à 21.26 heures.

50. 620.503.02 Escaliers couverts Tour des chats Remparts VdF: travaux d'entretien urgents (Fr. 645'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 57 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 645'000 francs pour les travaux d'entretien urgents à la Tour des chats.

Ont voté Oui: 57 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 7 Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Menétrey Fabienne (Verts), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rugo Claudio (PA) Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR)

51. 621.506.18 Parcs et Promenades – véhicules / remplacements 2020 (Fr. 95'000.-)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Le tracteur sera remplacé par un modèle similaire d'occasion. Vu l'utilisation occasionnelle de ce tracteur, une acquisition nouvelle ne se justifierait pas. Par contre, le véhicule à disposition des Parcs et Promenades pour la gestion de l'unité, sera remplacé par un modèle électrique.

Vote

C'est à l'unanimité des 59 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 95'000 francs pour le remplacement de véhicules dans le secteur des Parcs et Promenades.

Ont voté Oui: 59 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 5 Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rugo Claudio (PA) Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC)

52. 700.506.59 Systeme informatique unifié et outils de gestion pour bibliothèques et ludothèques (Fr. 107'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 57 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 107'000 francs pour un système d'informations unifiées entre la Bibliothèque de la Ville, la Deutsche Bibliothek Freiburg et la Ludothèque de Fribourg.

Ont voté Oui: 57 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 7 Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Murith Simon (PDC-PVL), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Richard Claude (PDC-PVL), Rugo Claudio (PA) Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

53. 700.506.60 Fibre optique FriNet 2020 + redondance (Fr. 150'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 58 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour la connexion des sites administratifs de la Ville de Fribourg pour la partie informatique et télécommunication.

Ont voté Oui: 58 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 6 Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Loup Matthieu (PS), Rugo Claudio (PA) Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL), Vonlanthen Marc (PS)

54. 700.506.61 Système informatique Aide sociale, adaptations à la législation cantonale (Fr. 80'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 60 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 80'000 francs pour un logiciel de gestion de dossiers destiné au Service de l'aide sociale.

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS),

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 4 Delaloye Crettol Sophie (PS), Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

55. 700.506.62 Système informatique Gestion des bâtiments (Fr. 195'000.-)

Discussion

Murith Simon (PDC/PVL). Une rapide question pour savoir si ce système de gestion des bâtiments inclut un système de suivi et de gestion en direct des bâtiments de la Commune en ce qui concerne la consommation, notamment en termes d'énergie, d'eau, et j'en passe, et pour savoir si la Ville s'est déjà dotée d'un tel système séparément ou si un tel système est prévu également séparément.

Steiert Thierry, Syndic. Ce système d'information pour la gestion des bâtiments ne comportera pas de suivi automatique de type domotique ou de suivi de la consommation d'énergie, en revanche ces éléments-là feront l'objet du programme de l'assainissement énergétique des bâtiments. Je laisse le cas échéant Mme Burgener Woeffray compléter.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Un système appelé Energo est déjà en place.

Vote

C'est par 61 voix contre 1 que le Conseil général accepte le crédit de 195'000 francs pour l'investissement qui lui était soumis.

Ont voté Oui: 61 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR),

Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétréy Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Giller Christophe (UDC)

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

56. 700.506.63 Systeme informatique Gérance immobilière (Fr. 100'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 62 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour un système d'informations destiné à la gestion immobilière.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétréy Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

57. 911.501.07 Stade Saint-Léonard: terrain de football synthétique (étude) (Fr. 100'000.-)

Discussion

Nobs Pierre-Olivier, Directeur des Sports. Une petite coquille s'est fauillée dans le titre. Il ne s'agit pas d'une étude, mais d'un montant complémentaire. A noter que sur ce montant il y a eu une demande de subvention de 64'000 francs déposée auprès de la Loterie romande. Comme nous sommes à la Commission du stade, si nous obtenons cette subvention, 32'000 francs reviendraient en déduction de cet investissement de 100'000 francs. Il en est de même pour ce qui est de la taxe d'empiètement - installation de chantier, puisque c'est la Police locale qui la facture à la Commission du stade. Finalement, 22'000 francs seront payés par le Canton mais 22'000 francs reviendront dans nos caisses. Ainsi, sur cet investissement de 100'000 francs, ce sont 54'000 francs potentiels qui vont revenir en retour.

Vote

C'est par 61 voix et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs qui lui était soumis.

Ont voté Oui: 61 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Allenspach Christoph (PS)

N'ont pas voté: 2 Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

58. 911.501.08 Terrain de football: Assainissement de l'éclairage 2020 (Fr. 140'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 62 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 140'000 francs pour l'assainissement de l'éclairage du terrain de football de Mon Repos.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

59. 911.506.01 Terrains de football: arrosages automatiques 2020 (Fr. 100'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 59 voix et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour l'automatisation de l'arrosage du terrain de football de la Motta et de Derrière-les-Jardins.

Ont voté Oui: 59 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Walter Lionel (PS)

N'ont pas voté: 4 Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Sabino Sandra (PS), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

60. 912.501.00 Parc des sports: aménagements sportifs extérieurs (Fr. 100'000.-)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 61 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour les aménagements sportifs extérieurs du Parc des sports.

Ont voté Oui: 61 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS),

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 3 Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

61. 917.506.02 Halle omnisports: réfection parquet et lignes de jeu (Fr. 100'000.-)

Discussion

Allenspach Christoph (PS). La halle omnisports construite en 2010 a coûté 30 millions de francs. Chaque année nous avons des rénovations à financer. Il y a déjà là quelque chose qui n'est pas vraiment normal. Dès lors, il faudrait une fois connaître l'état du bâtiment. Maintenant, vous avez des systèmes informatiques qui permettent de faire ceci.

On a aussi l'impression que c'est un club qui a le monopole de ce bâtiment et qu'il n'est pas vraiment occupé, voire même sous-occupé durant l'année. Il est très rare que d'autres clubs l'utilisent. Là se posent aussi quelques questions. Peut-être que M. le Directeur des Sports peut y répondre. A la longue, comme pour la patinoire, je dirais il faut réfléchir à la question de céder un jour ce bâtiment au professionnel afin qu'il s'occupe lui-même du bâtiment à l'avenir.

Nobs Pierre-Olivier, Directeur des Sports. Premièrement, je dirais que cet investissement concerne l'entretien et la préservation de la qualité du parquet. C'est une triple salle. Il y a certes Olympic qui y joue, c'est vrai. Toutefois, il y a aussi Elfic. Elfic est quand même la meilleure équipe féminine de basket de Suisse. Elle vient de se qualifier pour continuer son cheminement cette année en coupe d'Europe. On aura d'ailleurs le Spartak Moscou le 19 décembre dans notre salle omnisports. Je l'ai déjà dit une fois ce soir, on fait beaucoup pour le sport et on a fait beaucoup par le passé pour les garçons. En l'occurrence, on a un bel outil qui est utilisé par une équipe féminine très bien gérée, qui a une grande motivation et qui est au firmament du basket suisse. Il n'y a pas qu'Olympic.

En outre, nous avons mis cette salle à disposition pour:

- le club de volley de Guin, qui était en coupe d'Europe et dont la salle avait un plafond insuffisamment haut pour jouer à ce niveau;
- la Coupe de Suisse Volleyball;
- les écoles;
- contre versement, pour les Rencontres de folklore internationales. Vous avez pu voir des spectacles de gala fantastiques ces dernières années.

Et puis si on voulait faire comme pour Gottéron, à savoir, investir ou participer à un investissement pour Olympic, cela nécessiterait de radier la convention avec la Confédération et notamment au bénéfice de Swiss Basket. Cette convention apporte quand même plus d'un million d'argent fédéral qui garantit un certain nombre d'heures d'utilisation et de mise à disposition de cette salle homologuée Fédération internationale de basket pour la Fédération suisse de basket. Cela nécessiterait donc quand même des travaux et des investissements importants. Ce serait certainement une voie compliquée.

Cependant, je vous entends. Au fond, j'aimerais vous dire, M. le Conseiller, que je partage votre idée. Pour ce qui est des équipes de basket, je suis d'accord sur vous. On a terrassé un dragon, ce n'est pas pour maintenant laisser une hydre naître dans la salle d'à côté. Et je peux vous donner ma garantie qu'en tant que Directeur des Sports, je suis en train de faire établir un rapport circonstancié par le Chef de service sur toutes les prestations payées et non payées, directes et indirectes, possibles et

imaginables à disposition de ce club. J’aurai ce rapport très probablement à la fin du premier trimestre et en fonction des résultats, j’aviserais. Et quand je dis que j’aviserais, cela veut dire que j’envisage les options qui vont jusqu’à la résiliation de la convention pour pouvoir renégocier de la manière la plus professionnelle possible et garantissant la transparence totale dans ce que fournit ou pas la collectivité publique à des clubs qui s’expriment à ce niveau sportif. Mais en l’état, je ne peux pas aller plus loin M. le Conseiller.

Vote

C’est par 60 voix et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 100’000 francs pour la réfection du parquet et des lignes de jeu de la halle omnisports.

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR),

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Allenspach Christoph (PS), Zurich Simon (PS)

N’ont pas voté: 2 Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

III. INSCRIPTION DES INVESTISSEMENTS A VOTER ULTERIEUREMENT (CATEGORIE III)

Le Président. Les investissements proposés sont listés à la page 58 du Message (feuilles jaune clair). Le Conseil général doit en prendre acte.

200.503.00	Achats en lien avec la PFA	Fr.	500'000.-
532.506.08	Station d’épuration traitement des micropolluants (1ère tranche)	Fr.	3'600'000.-
531.503.00	Décharge de Châtillon: halle de stockage (y.c. solaire)	Fr.	500'000.-
532.506.09	STEP: installation production de chaleur CAD 2020	Fr.	2'500'000.-
611.503.36	BATPOL: Bâtiment Police (6 étages) - réalisation	Fr.	15'800'000.-
612.503.106	Ecole Vignettaz: transformation bâtiment B - réalisation	Fr.	6'350'000.-
620.501.68	Parking Grenette: relocalisation parcage AGGLO 3M.04.03	Fr.	260'000.-
620.501.87	Grand-Places: espaces publics (parking liaison/FR centre) - réalisation	Fr.	3'100'000.-
620.501.89	Sarine revitalisation: étude	Fr.	1'050'000.-
620.501.91	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF	Fr.	6'625'000.-
620.501.112	Réaménagement de la Planche Supérieure - étude	Fr.	1'460'000.-
620.501.108	Place Marché-aux-Poissons, rue Pierre Aeby, étude	Fr.	700'000.-
620.503.03	Réaménagement Ancienne Douane	Fr.	2'000'000.-
Total		Fr.	44'445'000.-

Les investissements en catégorie III n’appelant pas d’observations, le Conseil général en prend ainsi acte.

5. Votes finaux sur le budget 2020 de la Commune

a. Budget de fonctionnement

Examen du projet d'arrêté

Article premier.

Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2020 est approuvé.
Il se présente comme suit:

Total des charges:	Fr. 264'845'942.20
Total des revenus:	Fr. 265'279'231.30
Résultat (bénéfice):	Fr. 433'289.10

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Je confirme la lecture de l'article premier en constatant qu'il y a eu dans la lecture de détail des modifications entre les chapitres mais qui n'ont pas d'influences sur le résultat.

Pas d'autres observations. Adopté.

Vote d'ensemble

Le Conseil général adopte à l'unanimité des 62 membres ayant voté l'arrêté ci-après:

«Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le Message n° 47 du Conseil communal du 5 novembre 2019;
- le rapport de la Commission financière,

Arrête:

Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2020 est approuvé.

Il se présente comme suit:

Total des charges:	Fr. 264'845'942.20
Total des revenus:	Fr. 265'279'231.30
Résultat (bénéfice):	Fr. 433'289.10

Fribourg, le 10 décembre 2019

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

Le Secrétaire de Ville adjoint:

Blaise Fasel

Mathieu Maridor»

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

b. Budget des investissements

Examen du projet d'arrêté

Article premier

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Je note tout à la fin de l'article premier la modification de la titulature du projet d'investissement 532.501.50 Etude production d'hydrogène sur site des Neigles.

Pas d'autres observations. Adopté.

Article 2

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Cet article est en principe une formalité mais que l'on doit valider puisque la catégorie I a déjà été votée donc on ne peut plus en prendre influence. Et puis les 15'800'000 francs, vous venez de les voter. Il faut donc par formalité voter cet article.

Pas d'autres observations. Adopté.

Article 3

Pas d'observations. Adopté.

Article 4

Pas d'observations. Adopté.

Article 5

Pas d'observations. Adopté.

Article 6

Pas d'observations. Adopté.

Titre et considérants

Pas d'observations. Adoptés.

Vote d'ensemble

Le Conseil général, adopte, à l'unanimité des 62 membres ayant voté, l'arrêté ci-après:

«Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le Message n° 47 du Conseil communal du 5 novembre 2019;
- le rapport de la Commission financière,

Arrête:

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à réaliser les nouveaux investissements suivants:

1.	300.506.21	Mise à jour de l'infrastructure informatique des bâtiments scolaires	Fr.	180'000.-
2.	300.506.22	Mise à niveau du parc informatique (rentrée 2020/2021)	Fr.	500'000.-
3.	300.506.23	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2020	Fr.	450'000.-
4.	310.506.00	Renouvellement appareils salle activités créatrices du Belluard	Fr.	150'000.-
5.	311.506.01	Nouveau mobilier CO Jolimont	Fr.	500'000.-
6.	402.506.02	Raccordements électriques pour manifestations 3 ^{ème} tranche	Fr.	170'000.-

7.	430.501.18	Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école, piétons, deux-roues, transports publics	Fr.	200'000.-
8.	520.501.100	Entretien des chaussées et trottoirs 2020	Fr.	1'000'000.-
9.	520.501.101	Dangers naturels: assainissement falaises 2020	Fr.	1'000'000.-
10.	520.501.102	Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand): mise en conformité des arrêts TC 2020	Fr.	150'000.-
11.	520.501.103	Mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit 2020	Fr.	250'000.-
12.	520.501.104	Mur des Alpes/Bletz – assainissement de la galerie de captage	Fr.	50'000.-
13.	520.501.105	Mur Grand-Fontaine: rénovation du mur	Fr.	105'000.-
14.	520.501.106	Passage inférieur Route-Neuve 41: travaux d'assainissement	Fr.	71'000.-
15.	520.501.107	Ouvrage d'art: pont de Zaehringen (étude complémentaire)	Fr.	300'000.-
16.	520.506.23	Monte-charge y compris tableau électrique	Fr.	220'000.-
17.	520.506.24	Véhicules: remplacements 2020	Fr.	810'000.-
18.	531.506.02	Décharge de Châtillon: achat d'une chargeuse à chenilles	Fr.	350'000.-
19.	560.506.04	Assainissement éclairage halogène métal	Fr.	100'000.-
20.	560.506.05	Développement énergétique 2020	Fr.	300'000.-
21.	560.509.00	Projet biotopes	Fr.	50'000.-
22.	611.503.40	Assainissements énergétiques: chauffage & enveloppe 2020	Fr.	550'000.-
23.	611.503.41	Joseph-Piller: transformation intérieure complément	Fr.	200'000.-
24.	611.503.42	Sécurité, nouvelles normes incendies, électricité 2020, travaux	Fr.	75'000.-
25.	612.503.102	AES Vignettaz: aménagement AES provisoire dans locaux existants	Fr.	100'000.-
26.	612.503.103	Colonie de Sonnenwyl: renforcement structurel	Fr.	150'000.-
27.	612.503.104	Ecole de la Vignettaz: assainissement des installations de régulation	Fr.	250'000.-
28.	612.503.105	Ecole de la Vignettaz: transformation du bâtiment B (études complémentaires)	Fr.	185'000.-

29.	613.503.42	Maison de quartier ancien kiosque Vignettaz: changement d'affectation et transformation intérieure	Fr.	150'000.-
30.	614.503.03	Site des Neigles: transformations intérieures	Fr.	180'000.-
31.	615.503.02	Derrière-les-Jardins: dépôt sport et WC publics	Fr.	60'000.-
32.	618.503.34	Route des Neigles 39: assainissement locaux/WC	Fr.	762'000.-
33.	620.501.85	Requalification du pont de Zaehringen (étude)	Fr.	242'400.-
34.	620.501.100	Sarine revitalisation: complément étude AVP	Fr.	100'000.-
35.	620.501.101	Passage inférieur avenue du Midi - secteur 3: factures 2019-2020	Fr.	160'000.-
36.	620.501.102	Adaptation du PAL aux planifications supérieures (étude)	Fr.	80'000.-
37.	620.501.103	Couverture de l'A12 (étude) - budget 2020	Fr.	65'000.-
38.	620.501.104	Haus der Farbe: étude sur les teintes des façades en milieu urbain	Fr.	60'000.-
39.	620.501.105	Place de jeux: Kybourg	Fr.	100'000.-
40.	620.501.106	Place de jeux Domino: remise en état (étude)	Fr.	125'000.-
41.	620.501.107	Requalification de la place de la Coutellerie: étude et réalisation	Fr.	350'000.-
42.	620.501.109	Place Vignettaz-Daler (étude)	Fr.	240'000.-
43.	620.501.110	Préparation du Projet d'Agglomération 4 (étude)	Fr.	120'000.-
44.	620.501.111	Réaménagement de la Planche-Inférieure et du Karrweg (étude)	Fr.	635'000.-
45.	620.501.113	Signalétique site Saint-Léonard	Fr.	60'000.-
46.	620.501.114	Stratégie urbaine post-PAL 2018: 2020	Fr.	80'000.-
47.	620.501.115	Transaggio: Europe - Tivoli - Affry – Midi (étude)	Fr.	940'000.-
48.	620.503.02	Escaliers couverts Tour des chats Remparts VdF: travaux d'entretien urgents	Fr.	645'000.-
49.	621.506.18	Parcs et Promenades – véhicules / remplacements 2020	Fr.	95'000.-
50.	700.506.59	Système d'information unifié et outils de gestion pour bibliothèques et ludothèques	Fr.	107'000.-
51.	700.506.60	Fibre optique FriNet 2020 + redondance	Fr.	150'000.-
52.	700.506.61	Système d'information Aide sociale, adaptations à la législation cantonale	Fr.	80'000.-
53.	700.506.62	Système d'information Gestion des bâtiments	Fr.	195'000.-
54.	700.506.63	Système d'information Gérance immobilière	Fr.	100'000.-

55.	911.501.07	Stade Saint-Léonard: terrain de football synthétique	Fr.	100'000.-
56.	911.501.08	Terrain de football: assainissement de l'éclairage 2020	Fr.	140'000.-
57.	911.506.01	Terrains de football: arrosages automatiques 2020	Fr.	100'000.-
58.	912.501.00	Parc des sports: aménagements sportifs extérieurs	Fr.	100'000.-
59.	917.506.02	Halle omnisports: réfection parquet et lignes de jeu	Fr.	100'000.-

Ces achats, études ou travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.

60.	532.501.49	Collecteurs évacuation des eaux 2020	Fr.	1'000'000.-
61.	532.501.50	Etude production d'hydrogène sur site des Neigles	Fr.	50'000.-

Ces investissements seront financés par les taxes de raccordement.

Article 2

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégories I et II, se montant à 92'773'081 francs est approuvé. Il se présente de la façon suivante:

- Solde des investissements déjà votés (Cat. I) Fr. 76'885'681.-
- Investissements à voter au budget 2020 (Cat. II) Fr. 15'887'400.-

Article 3

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

Article 4

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2020, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de 20 millions de francs.

Article 5

Chacun des crédits d'investissements prévus à l'article 1 peut faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 52 de la loi sur les communes.

Article 6

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg à voter ultérieurement (Catégorie III), pour 44'445'000 francs, qui pourront faire l'objet d'un Message au cours de l'année 2020.

Fribourg, le 10 décembre 2019

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

Le Secrétaire de Ville adjoint:

Blaise Fasel

Mathieu Maridor»

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bourrier Hervé (PS), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

6. Plan financier 2020-2024

Discussion générale

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Je commencerai avec quelques considérations générales. Le Conseil communal a adopté dix principes de gestion qui le guident dans sa gestion financière à moyen / long terme. Si l'équilibre financier, la prise en compte des risques et opportunités, la planification des liquidités ou encore la mise en place d'un système de contrôle interne sont tenus, il faut relever que la gestion de l'endettement par un pourcentage du total des charges, dont l'objectif est de 6%, risque de ne pas être tenu pour la dernière année de la législature, soit 2021. Il en va de même pour le principe de ne pas léguer toutes les dettes aux générations futures. Cela est dû à la vision stratégique du Conseil communal de concrétiser certains aménagements et infrastructures qui devraient enfin se réaliser. C'est probablement le point le plus préoccupant de la gestion financière de la Commune puisque la somme des investissements doublera durant les cinq prochaines années tout comme l'endettement d'ailleurs.

Le Plan financier tient compte, du côté des charges, des principaux facteurs connus à ce jour ainsi que, selon le plan quinquennal de 20 millions de francs, de l'assainissement de la Pila avec toutes les réserves dues à la poursuite des négociations avec les parties prenantes. Il tient compte aussi de l'assainissement des falaises dont une provision a été créée pour la première fois. Il faut constater que certaines charges liées augmentent fortement. C'est le cas pour les homes au travers du Réseau

santé de la Sarine et pour l'Agglomération. Il prend aussi en compte des effets de l'acceptation de la réforme fiscale sur les recettes fiscales de plus en plus dépendantes d'un petit groupe d'entreprises et sur la péréquation financière qui va doubler dans l'horizon de planification.

A noter que des facteurs exogènes tels que l'évolution macroéconomique et des modifications légales au niveau fédéral ou cantonal pourront apparaître au cours des exercices.

Enfin, il faut remarquer que la modification de la fiscalité adoptée hier par le Conseil général aura un impact dont j'ai déjà pu expliquer les effets lors de l'examen du budget de fonctionnement.

Le Plan financier modélise trois scénarios d'évolution des recettes fiscales.

Le scénario moyen qui compte sur une augmentation de 2.1% des recettes fiscales, taux inchangé par rapport au Plan financier précédent, a été retenu. Selon les hypothèses de ce scénario, les cinq exercices du Plan financier sont proches de l'équilibre, même si l'année 2023 présente un excédent de charges originellement de 2.7 millions de francs et qui sera amplifié de 1.9 millions de francs suite à la décision d'hier soir. 2023 sera donc la prochaine année à surveiller de près.

Voici quelques éclairages sur les paramètres principaux:

1. La conjoncture économique globale nationale et cantonale ne devrait avoir sur les finances de la Commune qu'un rôle indirect. Quelques indices sont cependant intéressants, notamment la croissance du PIB, l'indice des prix à la consommation en hausse depuis 2016, mais qui n'atteint toutefois pas le niveau de référence pour la Commune, aucune notification notable des taux d'intérêts en Suisse, même si certaines banques commencent à montrer des signes d'essoufflement, ou encore une croissance démographique qui tend à ralentir.
2. Le projet fiscal 17 RFFA fait l'objet d'un chapitre complet pour celles et ceux qui s'intéressent au sujet. Il faut noter que la Ville de Fribourg s'en sort plutôt bien avec toutes les réserves émises précédemment sur les recettes fiscales des entreprises et la péréquation. Le pari du projet est que la Suisse et le canton de Fribourg puissent continuer à être attractifs pour les entreprises, l'avenir nous dira s'il est tenu. Grâce à la provision faite pour atténuer les effets négatifs de ces deux projets, la Commune pourra amortir le choc péréquatif à la hausse dans les années à venir.
3. La loi sur les finances communales a été votée et devrait entrer en vigueur en 2020 pour le budget 2021. Ce sera une des missions de l'an prochain de terminer la préparation de cette adaptation légale. Plusieurs changements seront sensibles, y compris évidemment pour le Conseil général. Un nouveau plan comptable, une réévaluation des actifs administratifs de la Commune, une gestion du taux d'impôt par rapport à la fortune -j'en parlait hier-, d'où l'importance notamment d'un ratio de fonds propres situé entre 15% et 20%. Enfin, un règlement sur les finances communales sera présenté au Conseil général dans le courant de l'année prochaine.
4. Certains sujets particuliers figurent dans le radar de gestion du Conseil communal dont l'impact des plans d'aménagement de détail, la situation des logements dont le taux de vacance ne cesse d'augmenter, la planification des établissements scolaires, ou l'évolution de

la démographie corrigée à la baisse dans ce plan, et évidemment la fusion du Grand Fribourg qui devrait prendre un tournant décisif l'an prochain.

5. Enfin, certains risques sont suivis de près par le Conseil communal. Certains ont d'ores et déjà pu être minimisés puisque certaines décisions et mesures ont été prises. Il s'agit notamment de la CPPVF et de la CPEF, la réforme fiscale des entreprises et les projets d'aménagement de l'Agglomération. Cependant, reste ouvert le dossier de la Pila toujours en négociation, le risque de suppression de la taxe non pompier par le Grand Conseil l'an prochain, l'évolution de la masse salariale en hausse et, on l'a déjà dit, la surveillance et l'assainissement des falaises.

Ces différentes analyses montrent l'importance de cet outil pour la gestion de la Commune afin de prévoir les possibilités ou les possibles fluctuations futures. Le Conseil communal poursuivra sa gestion proactive et transparente en veillant à contenir les charges internes, à poursuivre la recherche de synergies, à maintenir l'attractivité économique, à gérer l'endettement et les amortissements, et à anticiper les risques et opportunités exogènes et endogènes pouvant influencer l'organisation, le fonctionnement ou les finances de la Ville de Fribourg.

Je reste volontiers à votre disposition pour toute question.

Rapport de la Commission financière

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. C'est lors de la séance du 18 novembre 2019 que la Commission financière a pris connaissance de la réactualisation du Plan financier de la Ville pour la période 2020-2024.

La Commission financière tient à relever -et cela devient un habitude- l'excellent document fourni par le Service des finances, tant au niveau de la forme que du fond. Elle a notamment apprécié la rigueur et la prudence avec lesquelles le Conseil communal a procédé à l'évaluation des finances de la Ville pour les années 2020 à 2024, mais aussi sa ligne stratégique clairement établie en matière de planification financière.

D'entrée de jeu et pour éviter les remarques plus tard, je relève que le Plan financier doit être adapté et cela pour faire suite au résultat du vote d'hier soir sur le coefficient fiscal pour 2022 à 2024, tout comme il aurait aussi dû l'être suite à la décision cantonale en la matière. Ce préavis a donc été établi avant et il concerne le Plan financier dans la version qui nous a été envoyée en papier.

En plus de la qualité du Plan financier, la Commission financière relève les points suivants:

- Elle relève et apprécie l'intégration des éléments du bilan qui donnent une vision encore plus claire de la situation. Il convient à ce propos de se rappeler que le bilan de la Commune sera modifié avec l'entrée en vigueur de la loi sur les finances communales, au 1^{er} janvier 2020. Les conséquences chiffrées de la loi se verront d'ailleurs principalement au niveau du bilan dans la mesure où celui-ci devra présenter les patrimoines financier et administratif de la commune dûment valorisés. Un nouveau plan comptable harmonisé devra aussi être adopté. Le travail est en cours. Autre nouveauté qui découle de cette loi, l'obligation de devoir disposer d'un système de contrôle interne (SCI). La Commission se réjouit que l'élaboration de celui-ci soit à bout touchant, à satisfaction de chacun qui plus est.

- Elle constate avec satisfaction que le Conseil communal suit les principes de gestion financière qu'il s'est fixés. L'objectif général de maintenir les finances à l'équilibre au cours des prochaines années semble globalement atteignable, malgré les importantes dépenses d'investissements, qui auront pour conséquence une forte augmentation de la dette, laquelle doublera presque. Cette dette passera à 396 millions en 2024, à savoir de 4'965 francs par habitant actuellement (selon les comptes 2018) à 9'869 francs en 2024 -sauf correction suite à la décision d'hier soir-, mais sa charge semble pouvoir rester contrôlable. La Commission invite toutefois le Conseil communal à rester particulièrement attentif à cela ces prochaines années, ce qui semble tout à fait envisageable au vu de sa gestion prudente des finances.
- Elle relève que, malgré les craintes quant aux réformes fiscales fédérales et cantonales, il semble que la Commune s'en tire bien. Elle se réjouit à ce propos que le Service des finances ait modifié sa pratique pour estimer les recettes fiscales des personnes morales sur le capital et sur le bénéfice, en ayant pris contact directement avec de nombreuses entreprises pour avoir leur prévision de développement des affaires. Elle constate l'effet inattendu, a priori, de ces réformes fiscales, à savoir la quasi disparition de l'impôt sur le capital.
- Elle constate que les calculs ont été faits en intégrant une baisse du coefficient d'imposition communale pour une durée de deux ans seulement, conformément aux propositions n° 9 et n° 10 transmises par le Conseil général. Le caractère déterminé de cette baisse était lié à la forte dépendance aux résultats de plusieurs grands contribuables, peu nombreux. Qui plus est, la Commission relève l'inquiétante stabilité des recettes fiscales des personnes physiques.
- Elle précise que la situation des finances communales sera vraisemblablement lourdement affectée par deux facteurs, en plus des importants investissements décidés et envisagés par la Commune, à savoir, les conséquences de la péréquation financière et les remboursements et participations à des collectivités publiques. Les effets du premier, très bien expliqués en page 11 du Plan financier, pourraient être partiellement neutralisés par la dissolution de la réserve RIE III sur quatre ans; on relève toutefois que le plein effet de la modification de la péréquation financière arrivera en 2023 seulement. Quant au deuxième facteur, on pense en particulier aux investissements très importants prévus par le Réseau santé de la Sarine et aux projets d'Agglo, ces participations semblent avoir un impact de 7.7 millions de francs en 2024 par rapport à 2020.
- Elle approuve que le Conseil communal reste très attentif à l'évolution du marché du logement, notamment les nouveaux logements qui seront disponibles à Beaumont et aux Arsenaux-Fonderie, ainsi que les autres projets de construction dans différents quartiers. En effet, il semble que le marché du logement soit de moins en moins tendu; le suivi proactif de ces PAD devrait pouvoir participer à éviter une bulle immobilière, d'autant que des logements vides ont évidemment aussi un impact sur les recettes fiscales. A ce titre, la Commission financière se réjouit de la collaboration avec l'Observatoire du logement.
- Elle constate que l'assainissement de la décharge de la Pila est désormais classé dans les risques certains et très élevés. Le fait d'alimenter une provision pour cette assainissement permet de contenir quelque peu ce risque. De la même manière, le risque lié à la CPPVF a lui aussi vu son degré de probabilité et d'impact diminué, dans la mesure où le risque est maintenant chiffré et maîtrisé, les décisions nécessaires ayant été prises.

- Elle se réjouit de voir, en parallèle à l'apparition d'un nouveau risque jugé certain et très élevé, la constitution d'une provision en vue de l'assainissement des falaises et le versement d'un premier montant prévu au budget 2020.
- D'une manière générale, elle souligne la bonne gestion des risques faites par le Conseil communal et leur suivi constant.
- Enfin, elle relève la clarté du tableau des investissements 2020-2024 qui permet de bien isoler les investissements et leur impact sur chaque année budgétaire.

C'est donc très favorablement que la Commission financière invite le Conseil général à prendre acte du Plan financier 2020-2024.

Rapport du groupe de l'Union démocratique du Centre

Marchioni Pierre (UDC). Déjà dans son rapport du 12 décembre 2016 sur le budget de l'exercice 2017, le groupe UDC relevait l'indéniable effort de transparence fait par le Conseil communal dans la présentation des comptes et de la situation de la Commune. Aujourd'hui nous pouvons confirmer que cette volonté de transparence s'affirme et le Plan financier qui est soumis à notre analyse est un document que nous ne pouvons que louer dans sa présentation. Nos remerciements pour ce travail accompli dans les règles de l'art vont à tout le personnel engagé dans ce processus et à M. Laurent Simon-Vermot responsable des finances de la Ville.

Quant à l'objet de cette analyse, il nous laisse sur des conclusions ambiguës. En effet, si le proche avenir semble devoir se dérouler avec une certaine sérénité vu la manne fiscale disponible, il n'en va pas de même pour le moyen / long terme terni par des problèmes dus à la gestion même de la Ville:

Nous relevons:

1. Des investissements qui voient l'envol de la dette de la Ville, laquelle va passer de 190.5 millions de francs aujourd'hui à environ 400 millions de francs d'ici à 2024. On n'ose pas imaginer ce qui se passerait en cas d'une hausse même minime des taux d'intérêts. Malgré tout, la litanie habituelle nous est servie: on ne veut surtout pas charger les générations futures. Nous l'avons dit et redit, un rattrapage dans les infrastructures est certes nécessaire, mais pourquoi tout concentrer dans une aussi courte période alors que les incertitudes sur les marchés financiers sont si grandes?
2. Ce d'autant plus que deux grosses hypothèques attendent la Ville de Fribourg: la remise en état de la réserve de la Pila et le règlement de l'artifice comptable de l'aller-retour virtuel des 50 et quelques millions de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville dont nous attendons le traitement lors de la mise en œuvre du nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) en 2019 / 2020.
3. La marge de manœuvre du Conseil communal va se trouver réduite dès 2020, en raison de dépassement du pourcentage maximal de 6% des charges de fonctionnement. Situation qui va encore s'aggraver puisque ce pourcentage passera à 7% et davantage dès 2022.
4. La croissance des charges du personnel nous inquiète. Le Conseil communal ne respecte plus depuis plusieurs années les limites qu'il s'est lui-même fixées alors que nous nous trouvons

dans une période à inflation négative. Et là, nous ne tenons même pas compte des énormes injections faites dans la Caisse de prévoyance! Nous plaçons tous nos espoirs dans la mise en place du système de contrôle interne qui pourrait permettre, entre autres, d'affiner la gestion des ressources humaines! Espoir ténu!

5. Autre motif d'inquiétude: la mollesse constante des entrées fiscales des personnes physiques, cela dans une période de conjoncture positive. Qu'en sera-t-il lorsque l'économie connaîtra sa prochaine et inévitable baisse de régime? Nous l'avons relevé à plusieurs reprises, la création de nouvelles places de travail est pratiquement inexistante tant dans la Commune que dans le Canton. Plus grave encore, on assiste à un lent mais constant exode d'habitants de la Ville pour la ceinture proche. Et on nous vante pourtant l'attractivité de la Ville.

Le groupe UDC est particulièrement critique à l'égard d'une gestion du Conseil communal qui met trop à contribution les contribuables de notre Ville et met en danger l'équilibre financier futur. C'est avec ces remarques que le groupe UDC prend acte de la réactualisation du Plan financier mais en insistant une nouvelle fois sur le fait que nous ne pourrions pas nous en sortir sans que des réflexions plus profondes ne soient faites en vue d'une diminution des charges. Ce que le Conseil communal refuse systématiquement jusqu'à présent!

Rapport du groupe socialiste

Loup Matthieu (PS). En préambule, le groupe socialiste entend relever la grande qualité du document qui nous est remis et remercier les auteurs pour le travail minutieux auquel ils se livrent années après années. Force est toutefois de constater, comme cela a déjà été dit, que la planification financière est désormais partiellement obsolète et qu'elle devra être révisée pour les années 2022 et suivantes.

En termes d'éléments marquants, le premier se trouve déjà en page 1, avec l'exposé synthétique des résultats attendus jusqu'en 2024 selon trois scénarii (optimiste, moyen et pessimiste). Si, avec un retour à un coefficient de 0.816 en 2022, la proximité avec l'équilibre était maintenue avec des résultats d'exercices toutefois négatifs, ces chiffres vont devoir être revus par le Conseil communal suite aux décisions de la majorité d'hier soir, certainement à l'aide d'un feutre foncé au lieu du rouge clair.

Autre confirmation apportée par le Plan financier: le volume d'investissement voulu par le Conseil communal est important. Il vise à rattraper à un régime soutenu le retard accumulé en la matière, afin de garantir le développement de la ville et d'offrir des infrastructures de qualité à la population. Nous relevons en outre les étapes de planification des investissements détaillés en page 3 du Plan financier et insistons sur le point mis en avant par le Conseil communal de l'adaptation dynamique de la planification des investissements, afin d'en garantir la réalisation effective, en particulier en ce qui concerne les investissements liés aux Plans d'agglomération, avec les subventions qu'ils comprennent.

Parmi les autres éléments marquants, le groupe socialiste relève les évolutions dans la matrice des risques et opportunités de trois facteurs risques vers un impact moins important: Pila, PF17 et CPPVF. Nous constatons toutefois l'apparition du risque «falaise», coté en certain et très élevé et justifiant donc pleinement la provision dont il a été question dans l'examen du budget de fonctionnement. Le groupe socialiste saisit cette occasion pour saluer la proactivité du Conseil

communal dans l'identification des risques et dans la planification et l'alimentation des réserves nécessaires pour pouvoir y faire face de manière sereine, n'en déplaise à ceux qui préfèrent une politique des caisses vides et une vision à court terme fondée sur l'année fiscale.

Dans le contexte des discussions sur la fiscalité qui viennent de nous occuper, nous relevons également que le risque «départ/non-arrivée de contribuables» doit être jugulé, comme l'expose le Conseil communal, en travaillant sur l'attractivité de la Commune. Dite attractivité est certes influencée par le coefficient fiscal, mais aussi et surtout par les prestations renforçant la qualité de vie que la Commune a à offrir.

Outre les risques, le groupe socialiste se réjouit également de l'identification d'opportunités, notamment en ce qui concerne la politique foncière ou la fusion. Dans un cas comme dans l'autre, nous nous réjouissons et sommes impatients de voir ces opportunités se préciser durant l'année à venir.

Fort de ces quelques remarques, le groupe socialiste prend acte du Plan financier actualisé et en remercie une nouvelle fois les auteurs.

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Merci aux intervenants pour leurs remarques. L'adaptation du Plan financier se fera, comme maintenant, dans une année. C'est dans le Plan financier 2021-2025 que vous aurez de nouveaux chiffres. Aujourd'hui, on ne fait qu'en prendre acte, la décision sur l'imposition et les différences dans le résultat.

J'ajoute encore une information concernant le système de contrôle interne. On entre dans la dernière phase dès janvier. Le Conseil communal analysera lui-même ses propres processus et ses propres risques. Ceci nous permettra dès l'été et d'ici la fin de l'année probablement d'avoir un nouveau monitoring des risques selon donc les principes systématiques du système de contrôle interne.

Le Conseil général prend ainsi acte du Plan financier 2020-2024.

Motion d'ordre

Vonlanthen Marc (PS). A ce stade, je dépose une motion d'ordre. Compte tenu du fait qu'il est déjà 22.20 heures – naturellement, ce n'est pas une heure encore très tardive – que nous avons terminé hier soir relativement tard et qu'il y a encore certainement des divers avec un bon nombre de questions, qui prendront encore quelques bonnes dizaines de minutes, je dépose une motion d'ordre et vous propose de reporter la suite des débats à la prochaine séance.

Le Président. Nous sommes donc saisis d'une motion d'ordre au sens de l'article 62 RCG pour un ajournement des débats. Si cette motion d'ordre est acceptée, nous passerons directement aux Divers.

Vote

C'est par 57 voix contre 1 et 1 abstention que le Conseil général décide d'ajourner les débats à la prochaine session du Conseil général.

Ont voté Oui: 57 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (PDC-PVL), Berisha Ibrahim (PS), Bourgarel Gilles (Verts), Bugnon Marc (PDC-PVL), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (PDC-PVL), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (PDC-PVL), Delaloye Crettol Sophie (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (PDC-PVL), Feyer Jean-François (PDC-PVL), Gapany Joël (PDC-PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Grandjean Alexandre (PS), Jaquier Nicolas (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (PDC-PVL), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Loup Matthieu (PS), Maeder Alain (PDC-PVL), Marchioni Pierre (UDC), Mendez Monica (Verts), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (PDC-PVL), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Richard Claude (PDC-PVL), Roelli Claire (PS), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (PDC-PVL), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Walter Lionel (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Rugo Claudio (PA)

S'est abstenu: 1 Bourrier Hervé (PS)

N'ont pas voté: 5 Dreyer Jean-Luc (PDC-PVL), Fessler Raphaël (PDC-PVL) Miche François (PS), Python Jean-Frédéric (PDC-PVL), Sacerdoti Alexandre (PDC-PVL)

15. Divers

A. Nouvelle proposition

- n° 16 de MM. Christoph Allenspach et Simon Zurich (PS) demandant au Conseil communal une modification de l'article 11 du règlement général de police de la Ville de Fribourg du 26 novembre 1990

Allenspach Christoph (PS).

Développement de la proposition

Du printemps à l'automne, les souffleuses, tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses et cisailles dérangent par leur bruit insupportable les habitantes et habitants de quartiers entiers.

L'article 4 de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit prévoit:

¹ Les émissions de bruit extérieur produites par des appareils et des machines mobiles seront limitées:

- a. dans la mesure où cela est réalisable sur le plan de la technique et de l'exploitation et économiquement supportable, et
- b. de telle façon que la population touchée ne soit pas sensiblement gênée dans son bien-être.

² L'autorité d'exécution ordonne des mesures qui relèvent de l'exploitation ou de la construction, ou des mesures assurant un entretien dans les règles de l'art

Les signataires estiment que la population touchée est effectivement sensiblement gênée dans son bien-être et que le changement des machines est économiquement supportable et réalisable sur le

plan de la technique et de l'exploitation. De façon générale, la différence de prix pour une alternative électrique n'est plus très importante. Madame la Directrice de l'Edilité a expliqué, en réponse à une question, que, selon des tests faits il y a trois ans, la souffeuse électrique donnait satisfaction. La commune a remplacé des petites machines utilisées en période estivale.

Le règlement général de police de la Ville de Fribourg, à son article 11, porte uniquement sur la question des horaires durant lesquels l'emploi d'appareils bruyants est interdits, à savoir:

- a) Les jours ouvrables entre 21.00 heures et 7.00 heures
- b) Le samedi avant 9.00 heures et après 21.00 heures
- c) Les dimanches et les jours fériés légaux.

Le règlement est donc très généreux, mais également dépassé, dans la mesure où il date de 1990. A cette époque, ces appareils bruyants étaient encore peu nombreux. Dans de nombreuses communes suisses, les règlements comparables connaissent une restriction plus conséquente. Au demeurant, il ne semble malheureusement pas possible de prévoir des normes plus strictes, par exemple une interdiction des appareils bruyants, à cause des dispositions européennes, dont l'application lie la Suisse.

Par la présente proposition, les signataires demandent la modification de l'article 11 du règlement général de police. Elle ne soumet pas un article formulé mais demande au Conseil communal de restreindre à un strict minimum les heures d'utilisation pour les appareils dépassant un degré de décibels à définir sur la base de l'article 4 de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit.

La décision quant à la transmission de cette proposition sera prise lors d'une prochaine séance.

B. Nouveaux postulats

- n° 128 de M. Claude Schenker (PDC/PVL) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de prévoir la gratuité des prêts de livres par la Bibliothèque/thek de Fribourg pour les lecteurs domiciliés à Fribourg

Schenker Claude (PDC/PVL).

Développement du postulat

Il est dans l'intérêt évident des enfants et des jeunes, mais aussi de la population en général, de garder la plus grande proximité possible avec le livre et la lecture. La loi scolaire en vigueur depuis 2015 exige des communes la gestion d'une bibliothèque et un accès gratuit pour les élèves (art. 57 al. 2 let. e). Cet accès n'est, malgré des tarifs modestes, pas encore réalisé.

Fribourg disposera en outre de l'atout majeur d'un catalogue bilingue; or l'abonnement demeure plus cher (jusqu'à 20 francs par an) pour un abonné qui emprunte également des livres en allemand!

Sous l'impulsion du Service de la culture, la Bibliothèque de la Ville, la Deutsche Bibliothek et la ludothèque sont en phase de rapprochement, voire de fusion, avec le projet de Bibliothèque/thek de Fribourg (cf. aussi Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 50). Ces éléments, de

même que l'examen des comptes 2018 et des budgets 2019 et 2020 (rubrique 810), nous amènent à penser que le moment est venu de prévoir la gratuité pour le prêt en général, ou au moins s'agissant des livres et pour tout lecteur domicilié à Fribourg.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 129 de Mme Anne-Elisabeth Cattaneo-Python (PDC/PVL) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'introduire davantage de bus de la zone 10 entre 5 et 6 heures du matin

Cattaneo-Python Anne-Elisabeth (PDC/PVL).

Développement du postulat

Je propose que le Conseil communal intervienne dans le cadre du comité de la mobilité de l'Agglo, ainsi que lors du Conseil de l'Agglo, afin de demander d'étudier la possibilité d'introduire davantage de bus de la zone 10 pour chaque ligne entre 5 et 6 heures du matin, afin d'assurer que les trains directs vers Berne et Lausanne puissent être atteints sans devoir attendre 20 minutes ou plus à la gare.

Cela améliorerait l'offre à la Gare pour les pendulaires et soulagerait les trains surpeuplés aux heures de pointe.

Ich schlage vor, dass der Gemeinderat in den Mobilitätsausschuss der Agglo sowie in den Rat der Agglo eingreift, um die Möglichkeit zu prüfen, mehr Busse auf der Zone 10 für jede Linie zwischen 5 und 6 Uhr morgens einzuführen, um sicherzustellen, dass Direktzüge nach Bern und Lausanne erreicht werden können, ohne 20 Minuten oder mehr am Bahnhof zu warten.

Dies würde die Versorgung zum Bahnhof für Pendler verbessern und überfüllte Züge in den Stosszeiten entlasten.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 130 de Mme et MM. Gisela Kilde (PDC/PVL), Christoph Allenspach et Simon Zurich (PS) demandant au Conseil communal un rapport sur la mobilité douce et la sécurité routière dans le quartier du Schoenberg

Allenspach Christoph (PS).

Développement du postulat

Il faut constater que les routes du quartier du Schoenberg manquent souvent de sécurité pour les cyclistes et les piétons. Les auteurs du postulat souhaitent connaître les mesures prévues par le Service de la mobilité concernant la modération du trafic et l'aménagement de zones de vitesse limitée. Ils demandent notamment d'examiner les lieux suivants:

- 1) rond-point du pont de Zaehringen, dangereux pour les cyclistes arrivant depuis le pont à cause de la vitesse excessive de certaines voitures et le refus de la priorité;
- 2) route de Berne: manque de sécurité pour les cyclistes par le manque de voies cyclables continues dans la montée et la descente, notamment avec les points critiques suivants: virage du Stadtberg, passage piétonniers Villa Thérèse, descente Barthélemy – pont de la Poya – Stadtberg;
- 3) Stadtberg: manque de sécurité pour les piétons, situation critique sur le passage piétonnier à cause de l'arrivée des voitures depuis trois routes et d'un virage trop étroit depuis le pont de la Poya;
- 4) rond-point Barthélemy: danger pour les cyclistes en arrivant depuis le pont de la Poya;
- 5) Villars-les-Joncs: dangereux pour les cyclistes descendant depuis les Buissonnets sur la route de Berne à cause d'une route trop étroite pour une convivialité entre piétons, cyclistes et voitures;
- 6) carrefour route de Tavel – Jean-Marie-Musy: sécurité problématique pour les piétons à l'arrêt de bus vers Tavel, feux au vert simultanément pour les piétons et les voitures;
- 7) route de la Heitera: problématique pour la sécurité des écoliers de l'école de la Heitera par les voitures utilisant la route comme chemin de traverse; dangereux notamment à l'entrée de la route de Riedlé;
- 8) Jean-Mary-Musy: Problématique pour la sécurité des écoliers par le manque de modération de trafic;
- 9) route Barthélemy – route Joseph-Chaley: dangereux pour les cyclistes par le manque d'une voie cyclable dans la montée;
- 10) chemin des Kybourg, chemin du Schoenberg, route François-Ardent: dangereux pour piétons et cyclistes à cause de l'étroitesse et des virages embrouillés, est-ce qu'un concept de sens unique est envisageable?

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 131 de M. Christoph Allenspach (PS) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de planter un jeune tilleul à l'emplacement de l'ancien Tilleul de Morat

Allenspach Christoph (PS).

Développement du postulat

Il y a 30 ans, le Tilleul de Morat, malade, fut abattu. Il était dans un état pitoyable, certes causé par son âge important de 500 ans mais notamment aussi par la construction de la route des Alpes, la pollution de l'air et, finalement, la collision d'un camion. Les poteaux qui l'ont protégé contre le trafic sont restés sur place, ornés par une sculpture métallique. Le jeune tilleul qui a remplacé l'ancien va très bien sur la place de l'Hôtel de Ville. Malgré cela, je propose de planter un autre jeune tilleul à la place restée vacante. Un arbre qui remplace du métal et qui prend sa place au milieu d'une route donnera un signe fort et symbolique prouvant de la volonté de la Ville de Fribourg de s'investir en faveur du climat.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 132 de Mmes et M. Eleonora Schneuwly-Aschwanden, Raphaël Casazza (PLR) et Gisela Kilde (PDC/PVL) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de distribuer des bons de garde pour des structures d'accueil familial de jour aux familles domiciliées à Fribourg

Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR).

Développement du postulat

In der Schweiz wurde bereits in mehreren Stadtgemeinden der Wechsel zu Abgaben von Betreuungsgutscheinen an Eltern vorgenommen. Vorreiterrolle spiel dabei die Stadt Luzern und Bern, welche schon seit einigen Jahren den Systemwechsel von der Objekt- zur Subjektfinanzierung vollzogen haben. Wie die best-practice-Analyse zeigt, sind die Effekte in diesen Gemeinden ermutigend. Immer mehr Gemeinden (und Kantone) geben Betreuungsgutscheine für die familienergänzende Kinderbetreuung ab.

Will die Politik mit der Vereinbarkeit von Familie und Beruf vorwärts machen, ist ein ausreichendes Angebot für die familienergänzende Kinderbetreuung absolut notwendig. Die Erfahrungen in Luzern und Bern zeigen, dass seit der Einführung der Subjektfinanzierung das Angebot an Krippenplätzen steigt (in Bern von 43% auf 66%). Die Eltern sind nicht mehr alleine auf das Angebot ihrer Wohnsitzgemeinde angewiesen und können zudem auch vom Angebot der nicht subventionierten Krippen profitieren. Wie das Beispiel der Stadt Bern zudem zeigt, konnte die Wartezeit auf einen Krippenplatz auf die Hälfte reduziert werden.

Verstehen sie mich nicht falsch: die stetigen Anstrengungen des Gemeinderates, das Angebot für die familienergänzende Kinderbetreuung zu verbessern, verdient Anerkennung. Aber noch immer finden Eltern kein ausreichendes Angebot an Krippenplätzen vor oder aber stehen vor der Situation, dass die Krippenplätze zu teuer sind. Die Studie soll deshalb abklären, ob und wie sich eine Änderung des Finanzierungsmodus positiv für betroffene Familien auswirken würde. Zudem könnte geklärt werden, mit welchen finanziellen Folgen zu rechnen und wie die Qualitätssicherung geregelt werden müsste.

Noch bis Sommer 2023 können Gemeinden für namhafte Projekte zugunsten der familienergänzenden Kinderbetreuung eine dreijährige Mitfinanzierung (sog. Impulsprogramm) durch den Bund beantragen. Auch unter diesem Aspekt könnte ein zügiges Vorgehen – je nach Studienergebnis und nach Entscheidung – für die Gemeinde Freiburg von Interesse sein.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 133 de Mmes et MM. Simon Zurich (PS), Fabienne Menétrey (Verts), Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG-PCS), David Krienbühl (PLR) et Simon Murith (PDC/PVL) demandant au Conseil communal un rapport sur la prévention et la promotion de la santé en ville de Fribourg

Zurich Simon (PS).

Développement du postulat

Les auteurs du postulat demandent au Conseil communal de présenter un rapport sur la prévention et la promotion de la santé en Ville de Fribourg. Dans les limites des compétences communales, ce rapport contient notamment un inventaire de l'offre existante, sur le territoire communal, en matière de prévention et promotion de la santé. Il permet le développement de compléments à l'offre existante, conjointement avec les organisations actives dans ce domaine, et élabore une stratégie de communication visant à valoriser l'offre auprès de la population.

En 2017, l'Etat de Fribourg a adopté une stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention, qui fixe les priorités en la matière pour le canton. La stratégie préconise une approche globale, fondée sur une démarche concertée entre plusieurs acteurs et niveaux décisionnels. A ce jour, la Ville de Fribourg n'a pas encore de réflexion globale en matière de prévention et de promotion de la santé sur son territoire.

Le Conseil communal est donc chargé de présenter un rapport qui répond aux objectifs suivants:

- identifier l'offre existante sur le territoire de la commune;
- faciliter la mise en relation des acteurs présents sur le territoire de la commune;
- collaborer avec les organisations actives dans ce domaine, notamment les associations de patients, les ligues de santé, les organisations professionnelles, les clubs sportifs, etc., pour développer des compléments visant à combler les lacunes de l'offre existante;
- intégrer une réflexion structurelle, notamment sur le territoire et l'aménagement, de manière à favoriser la promotion de la santé dans l'espace public;
- identifier les publics-cibles prioritaires sur le territoire de la commune;
- définir une stratégie de communication permettant d'atteindre ces publics-cibles;
- organiser la mise en œuvre d'actions spécifiques sur les questions de prévention et de promotion de la santé, par exemple l'organisation d'une «semaine de la santé».

Concernant les priorités, il est pertinent que l'action du Conseil communal s'aligne sur les priorités définies par la stratégie cantonale, à savoir, alimentation et mouvement, alcool, tabac et santé mentale et sur les programmes thématiques cantonaux y relatifs.

En termes de financement, le rapport examine également la possibilité d'inclure un financement externe, par Promotion Santé Suisse et/ou les assurances-maladies par exemple, pour les mesures qui seront prévues.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 134 de M. Claudio Rugo (PA) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de réaliser un vélodrome sur le territoire communal

Rugo Claudio (PA).

Développement du postulat

Le postulat demande au Conseil communal l'étude et la réalisation d'un vélodrome sur le territoire communal (et/ou éventuellement un projet commun de la future commune fusionnée).

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 135 de Mmes Véronique Grady et Océane Gex (PLR) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de diminuer les déchets organiques de cuisine pour les personnes qui ne bénéficient pas d'un compost à proximité de leur domicile

Grady Véronique (PLR).

Développement du postulat

Selon La Liberté du 9 janvier 2017, le quartier d'Alt serait le seul à Fribourg à bénéficier de containers pour les déchets verts, malgré les 15 points de récolte que compte la ville. Ceux-ci proposent uniquement la collecte de verre, de PET, d'huiles usées, d'alu ou encore des textiles et des chaussures.

Les déchets verts peuvent être ramassés à domicile de mars à novembre via un abonnement gratuit DechVert. Sauf que rares sont les propriétaires d'immeubles mettant à disposition de leurs locataires des containers pour déchets verts. De plus, ce type de container ne peut être installé dans certains quartiers de la ville à l'instar de la rue de Lausanne.

Les déchets organiques de cuisine (épluchures de légumes et de fruits, coquilles d'œufs, marc de café, etc.) peuvent facilement être compostés lorsque l'on possède un jardin. Or, de nombreux habitants de certains quartiers de la ville n'ont d'autre choix que de se rendre à la déchetterie des Neigles pour se débarrasser de ces déchets, qui peuvent vite devenir encombrants.

Des solutions existent notamment via des conteneurs prévus à cet effet («écopoints»), des collectes en porte-à-porte ou des lombricomposteurs. Ceux-ci permettent de recycler les déchets organiques directement chez soi et de générer un compost de qualité ainsi qu'un liquide très riche qui peut servir d'engrais pour les plantes.

Nous demandons alors au Conseil communal d'étudier la possibilité de diminuer ce type de déchets dans les sacs en plastique taxés pour les personnes qui n'ont pas la chance de pouvoir bénéficier d'un compost à proximité de leur domicile.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 136 de MM. Simon Murith (PDC/PVL) et David Krienbühl (PLR) demandant au Conseil communal une étude sur le financement du Plan communal des énergies par des moyens de type «obligations vertes»

Murith Simon (PDC/PVL).

Développement du postulat

Il y a peu, la Ville de Fribourg présentait son plan communal des énergies, avec des objectifs ambitieux à l'horizon 2035. Concrètement, la Commune veut développer les potentiels énergétiques offerts par l'hydroélectricité, le photovoltaïque, la valorisation de déchets, le biogaz, la chaleur de l'environnement et le bois, pour arriver à une part d'énergie renouvelable locale de 36%.

La planification communale reste cependant muette sur les coûts de cette ambition, qui implique des investissements conséquents, notamment en termes d'infrastructures.

Le présent postulat demande au Conseil communal d'étudier l'opportunité d'un financement par des obligations vertes ou un système similaire, afin d'adopter une prise en charge financière durable et innovante de ces investissements, en accord avec la volonté de réduction des gaz à effet de serre.

Mais qu'est-ce qu'une obligation verte?

Une obligation verte lie l'octroi d'investissements à deux conditions: la réalisation d'un projet en faveur de la transition énergétique et la publication annuelle d'un rapport détaillé sur ce projet. Dans le cas de la politique énergétique communale, ces deux conditions sont de toute évidence remplies, puisque la Commune augmentera sa production d'énergie renouvelable et publiera à n'en pas douter ses résultats. Cet outil permettrait également à la Commune de communiquer proactivement sur ses projets, de ne pas se reposer uniquement sur l'impôt et l'emprunt, et de répondre à une demande de plus en plus grande d'investir en faveur de la transition.

Cette méthode de financement est peu répandue en Suisse par les collectivités publiques; elle n'a été utilisée que par l'Etat de Genève. Ailleurs pourtant, les services aux collectivités forment le segment industriel le plus important parmi les obligations vertes, car ces collectivités doivent supporter des investissements majeurs pour financer les infrastructures nécessaires à la transition énergétique. Tel est le cas de Fribourg. Pourquoi ne pas associer cette vision tactique à un choix durable?

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

C. Nouvelles questions

- n° 154 de M. Mario Parpan (CG-PCS) relative au bilan du fonctionnement du Conseil des parents et de la mise en place des Sous-Conseils des parents

Parpan Mario (CG-PCS). Suite à l'introduction de la nouvelle loi scolaire et ses règlements, la Ville a installé un Conseil des parents et les différents établissements scolaires de la Ville de Fribourg sont tenus d'introduire des Sous-Conseils des parents.

Ma question:

- Pourriez-vous nous faire un premier bilan sur le fonctionnement du Conseil des parents (organisation des séances, thèmes discutés, échange entre les Conseils et les Sous-Conseils des parents) et la mise en place des Sous-Conseils (quels établissements n'ont pas encore de Sous-Conseils)?

de Weck Antoinette, Directrice des Ecoles. Chaque établissement a maintenant un Sous-Conseil des parents. Les rapports entre ces Sous-Conseils et les responsables d'établissement (RE) sont bons, le travail se fait. Les Sous-Conseils ont trouvé leur place et remplissent leur rôle. Ils sont aussi devenus des interlocuteurs du Service des écoles.

En ce qui concerne le fonctionnement du Conseil des parents, je peux vous dire que celui-ci se réunit deux fois par année. La fréquentation est bonne. Le Conseil des parents réunit tous les responsables d'établissement et des représentants de chaque Sous-Conseil. Lors de ces séances, les thèmes abordés sont ceux qui sont traités dans les Sous-Conseils, les actions qui sont accomplies et ils posent aussi certaines questions. Je vous cite quelques exemples des sujets abordés:

- le plan de mobilité du Jura;
- l'arrêt du bus du Stadtberg;
- le bilinguisme dans les accueils extrascolaires;
- l'adresse mail;
- les brochures (coordonner l'envoi);
- horaire de natation décalée.

Parpan Marion (CG-PCS). Ich danke der Vizepräsidentin für diese Antwort. Es freut mich sehr, dass die Eltern- und Unter-Elternräte an allen Schulen eingeführt worden sind und die Zusammenarbeit offenbar gut funktioniert.

- n° 155 de M. Mario Parpan (CG-PCS) relative à l'introduction de classes bilingues en ville de Fribourg

Parpan Mario (CG-PCS). Auf Anregung des Generalrates hat sich der Gemeinderat die Einführung von zweisprachigen Klassen in der Stadt Freiburg zum Ziel gesetzt. Der Kanton hat die Umsetzung dieses Projekts als pädagogisches Projekt an sich gezogen und eine Arbeitsgruppe eingesetzt. Seither ist es still geworden um dieses Projekt.

Meine Frage: Was ist der Stand der Dinge und welche Strategie verfolgt der Gemeinderat um die Einführung zweisprachiger Klassen voranzutreiben?

de Weck Antoinette, Directrice des Ecoles. Comme vous le savez, le bilinguisme est un projet pédagogique de la compétence de la DICS. Cette dernière a constitué un groupe de travail pour faire avancer ce projet, suite à l'initiative faite par la Commune de Fribourg. Ce groupe est composé de trois inspecteurs (deux inspectrices et un inspecteur), ainsi que de collaborateurs pédagogiques. Ils rencontrent la Cheffe de service des Ecoles fréquemment. Durant l'année 2018/2019 et l'année en cours, l'accent a été mis sur la stimulation des établissements scolaires à développer des projets au sens de la mesure 8 du concept des langues, à savoir, encourager des séquences d'enseignement dans la langue partenaire.

L'école du Jura est celle qui a mis en place le plus de projets. Les deux responsables d'établissement ont joué un rôle décisif dans le développement de ces projets. Pas moins de sept projet ont vu le jour et cela à tous les niveaux, par exemple:

Ecole du Jura:

- 1 – 2H: Die Lehrpersonen werden das gleiche Bilderbuch auf Deutsch und Französisch erzählen.
- 3H: Die Lehrperson wird am zweisprachigen Gartenprojekt «Le Port» teilnehmen.
- 4H: Die zwei Lehrpersonen nehmen auch dieses Jahr am zweisprachigen Gartenprojekt teil.
- 5H: Die Lehrerin unterrichtet Sport auf Französisch.
- 6H: Ein Spielprojekt wird im Deutsch- und Französischunterricht durchgeführt. Ces deux enseignants donnent des cours ensemble.
- 7H: Zwei Lehrerinnen haben zu Beginn des Schuljahres die Ringmauern besucht. Sie planen ebenfalls ein Museumsbesuch, einen Besuch im botanischen Garten, ein gemeinsames Minigolfspiel und eine Sportlektion zum Thema «Crossfit».
- 8H: Zwei Lehrerinnen gehen gemeinsam mit einer französischen Klasse aus Villars-sur-Glâne mit der PH Freiburg nach Leysin ins Skilager.
- Textile Aktivitäten: Es werden Sequenzen auf Französisch eingebaut.

Dans les autres écoles primaires (par exemple la Neuveville, la Vignettaz) il y a aussi des mesures selon l'article 8 qui sont prises.

Les écoles du Botzet et de Schoenberg ont moins œuvré pour des projets bilingues, en raison de l'arrivée d'un nouveau RE et l'absence d'un inspecteur qui est malade et qui a moins pu stimuler ces projets bilingues. En outre, certains enseignants ont été chargés par l'entrée en vigueur du «Lehrplan 21».

Pour la Vignettaz, il y a aussi la prise en charge du nouveau bâtiment qui a chargé les enseignants.

Pour l'instant, la DICS favorise la mesure 8 auprès de tous les établissements. Cette politique a l'avantage de toucher un grand nombre d'enfants. Ces projets permettent de casser la barrière des préjugés entre les enfants de langue différente. Ils favorisent donc l'intégration et évitent un certain élitisme que pourrait créer une filière purement bilingue. Comme cela a déjà été dit, l'impulsion doit venir des RE et des enseignants. La Ville soutient cette politique de rapprochement entre les deux

communautés en les finançant. L'augmentation du nombre des enseignants bilingues formés à la HEP de Fribourg assure la continuité et la floraison de ces projets dans notre ville.

La Ville va continuer de suivre de très près l'évolution de ce projet et reste ouverte à toute proposition qui stimulera la meilleure compréhension entre nos deux communautés linguistiques, ce qui est finalement le but de ces projets bilingues.

Parpan Mario (CG-PCS). Mit dieser Antwort bin ich nur teilweise zufrieden. Ich unterstütze selbstverständlich alle diese Projekte, die aufgezählt wurden, welche unter das Thema «Mesures 8» fallen. Das Ziel, das der Generalrat klar formuliert hatte, war die Einführung von zweisprachigen Klassen, von einer zweisprachigen Schule in unserer Stadt. Ich bin mir nicht sicher ob es einfach nur ein pädagogisches Projekt ist. Es ist ein politischer Wille, in dieser Stadt die Zweisprachigkeit zu fördern und das auch im schulischen Kontext. Als Präsident von «Schule und Elternhaus der Stadt Freiburg» und als Mitglied dieses Rates werde ich versuchen weitere Pisten zu beschreiten um dieses Projekt voranzutreiben.

- n° 156 de M. Simon Zurich (PS) relative au besoin de logements à loyers abordables en ville de Fribourg et aux mesures envisageables en la matière

Zurich Simon (PS). Au début du mois de décembre, le Tribunal fédéral a rendu un arrêt dans lequel il constate la conformité au droit fédéral de l'initiative communale qui avait été adoptée en ville de Berne et qui fixe un taux minimum de logements d'utilité publique en cas de nouvelle affectation ou de changement d'affectation d'une zone, de même que d'autres mesures favorisant la présence de tels logements sur le territoire communal. Mes questions sont les suivantes:

- Est-ce que la situation en matière de besoin en logements à loyers abordables sur le territoire de la commune de Fribourg est comparable à celle de la commune de Berne?
- Est-ce que le Conseil communal entend adopter des mesures du type de celles qui ont été approuvées par la population bernoise et confirmées par le Tribunal fédéral?
- Le cas échéant, quelles sont les prérequis factuels et juridiques pour que de telles mesures soient prises?

Il sera répondu à cette question lors de la prochaine séance.

- n° 157 de M. Simon Murith (PDC/PVL) relative aux travaux d'implantation du chauffage à distance (CAD) à la rue de Morat

Murith Simon (PDC/PVL). Pour celles et ceux qui ont eu le courage de se promener à la rue de Morat cet automne, on pouvait découvrir des panneaux d'information du Groupe E Celsius concernant les travaux en cours pour le déploiement du chauffage à distance.

Parmi les informations qui y figuraient, on pouvait notamment lire que la circulation se fera dans un seul sens, le sens sortant. Un coup d'œil à côté permettait simplement de constater qu'en réalité, la circulation se faisait dans les deux sens et était modérée par un système de feux, avec les conséquences négatives qui en découlent. Les plus importantes étant:

- la congestion du trafic, augmentée par l'effet du rond-point du Varis;
- le blocage des bus qui ne bénéficient ici d'aucune voie propre;
- les moteurs des voitures à l'arrêt qui tournaient encore et toujours.

Bref, c'était un enfer pour les habitants et pour les propriétaires.

Il y a de quoi s'interroger, ce d'autant plus que la Commune a communiqué avant le début des travaux sur le maintien du trafic dans les deux sens. D'où mes questions:

- Comment le Conseil communal s'explique-t-il ces communications contradictoires, avec une société dont il est pourtant un actionnaire important?
- Laquelle des deux informations (sens sortant / dans les deux sens) a été donnée aux propriétaires qui ont accepté de se raccorder au CAD? Autant vous dire que les propriétaires qui ont récemment rénové leur façade étaient sûrement contents d'apprendre que la circulation se ferait dans un sens et moins contents de voir le lendemain des bouchons sous leurs fenêtres.
- Des alternatives au maintien de la circulation dans les deux sens ont-elles été étudiées, quelles étaient-elles et pour quelles raisons le maintien dans les deux sens a-t-il été privilégié?
- Enfin, quelles mesures concrètes ont été prises par la Direction de la Mobilité afin de limiter les congestions de trafic et de ne pas altérer la qualité de vie des habitants dans cette rue, ainsi que l'état des biens des propriétaires?

Il sera répondu à cette question lors de la prochaine séance.

- n° 158 de M. Florian Müller (PS) relative à l'utilisation d'herbicides dans la cour de récréation de l'école de la Vignettaz

Müller Florian (PS). Des parents d'élèves de l'école de la Vignettaz ont observé qu'un ouvrier a utilisé des herbicides pour éliminer des plantes sur la pelouse au milieu de la nouvelle cour de récréation. L'ouvrier s'est lui-même protégé avec un masque. Mais juste quelques mètres à côté, des dizaines d'enfants jouaient dans la cour de récréation. J'aimerais demander au Conseil communal si les autorités communales étaient au courant de cette action, s'il y a un danger pour les enfants et l'environnement et quelle est la politique communale pour l'utilisation d'herbicides dans un contexte pareil.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. L'opération de désherbage qui s'est déroulée sur le site de la Vignettaz est conforme au mode opératoire actuellement appliqué par le secteur Parcs et promenades sur les espaces verts du territoire communal. La politique actuellement en vigueur est très restrictive. Aucun herbicide n'est autorisé pour l'entretien courant, ni pour le traitement des surfaces en dur ou en gravier. Il n'est toléré que dans les cas de figure suivants:

- 1) Pour éradiquer les plantes ou les organismes invasifs.

- 2) Pour la mise en place de nouvelles surfaces de plantation ou de gazon si la terre présente une grande quantité d'organes adventifs qui pourraient mettre en péril la prise de la nouvelle plantation.

Ce deuxième cas de figure est celui qui a été rencontré dans la cour de la Vignettaz. Un désherbage était donc nécessaire et connu des autorités. En effet, la terre végétale apportée sur le site regorgerait de farineuses qu'il fallait éradiquer pour la bonne prise du gazon qui doit y être mis en place. Selon les informations délivrées par l'entreprise, le produit qui a été utilisé est le plus biologique disponible sur le marché. La substance active naturelle, l'acide pélargonique est rapidement et totalement dégradé par le sol et ne présente aucun danger pour les auxiliaires telles que les abeilles et les coccinelles. Le produit étant pulvérisé sous forme aqueuse sur le terrain, il n'y a pas de diffusion de vapeur. Les élèves à proximité ne sont en conséquence pas entrés en contact avec le produit lors de son utilisation.

- 3) Le terrain traité étant clôturé, les élèves n'ont pas pu y accéder après pulvérisation du produit. Ils ne sont en conséquence pas entrés en contact avec le produit, suite à son utilisation. Le produit a répondu conformément à la notice d'utilisation et toutes les mesures de sécurité ont été prises en conséquence.

Sur la base de ce qui précède, il est possible de conclure que ni les enfants, ni l'environnement n'ont été mis en danger par cette opération.

Müller Florian (PS). Je ne suis pas très convaincu de la réponse, mais je vous remercie pour votre travail.

- n° 159 de M. Claudio Rugo (PA) relative au loyer annuel 2018 et à l'interruption du contrat de location du Café des Arcades

Rugo Claudio (PA). J'ai une question multiple.

- 1) A combien se montait le loyer annuel du Café des Arcades en 2018?
- 2) Jusqu'à quand courait le contrat?
- 3) A quelle hauteur s'est montée l'indemnisation du gérant pour rompre le contrat de location ou, du moins, l'interrompre pour travaux?
- 4) N'eut-il pas été préférable d'attendre la fin du contrat pour commencer les travaux de rénovation de l'établissement et par là même s'épargner des coûts additionnels payés par le contribuable?
- 5) Est-ce que ces montants ont été présentés aux membres du Conseil général lors du Message n° 35, ou alors est-ce que le Conseil communal a délibérément caché ce volet à notre Conseil?
- 6) Est-ce bien un procédé digne d'une démocratie moderne et de l'idéal de transparence dans les affaires publiques de notre ville?

C'est dans les détails que se cache le diable. Souvenez-vous, c'est écrit dans le procès-verbal n° 21b, page 531. Lors du débat sur la transformation du Café des Arcades, j'avais souligné avec étonnement que l'ensevelissement de la photo représentant le Café était erroné. Discutant par après avec un ami architecte qui peut s'emporter facilement, celui-ci m'a dit textuellement avec un certain énervement: «ce n'est pas possible, on travaille sur des programmes qui tiennent compte et du lieu et de l'heure». Presque une année plus tard, j'ai compris le pourquoi de ce défaut horaire qui

caractérisait les ombres des personnages. De fait, ces plans ont été faits à Venise et non à Fribourg, ce qui confirme que l'architecte ou le graphiste n'avait pas introduit cette notion dans son programme. J'espère que c'est la seule erreur commise pour les plans des Arcades, comme pour les plans d'aménagement du Bourg. D'où la question suivante:

Le 19 février 2019, le projet de transformation du bâtiment des Arcades, budgété à 4'227'665 francs, dont 775'000 d'honoraires a été voté et accepté par notre Conseil. Alors, que nous avons environ une centaine de bureaux d'architectes qui font vivre le tissu social de notre ville, qui paient leurs impôts à Fribourg, pourquoi attribuer un mandat direct à des architectes italiens.

Dietrich Laurent, Directeur des Finances.

1) A combien se montait le loyer annuel du Café des Arcades en 2018?

Réponse: le montant annuel jusqu'en 2018, avant la fermeture le 30 septembre 2019, s'élevait à 51'600 francs, plus charges. Pour information complémentaire: le nouveau loyer annuel, dès l'ouverture en 2020, s'élève à 90'000 francs, plus charges.

2) Jusqu'à quand courait le contrat?

Réponse: La prochaine échéance du contrat était le 31 décembre 2020 avec 6 mois de délai de résiliation.

3) A quelle hauteur s'est montée l'indemnisation du gérant pour rompre le contrat de location ou du moins l'interrompre pour travaux?

Réponse: Il ne nous est pas possible de donner le montant de cette indemnité. Par contre, je rappelle la page 12 du Message n° 35;

«Frais secondaires et comptes d'attente (CFC 5) 192'000 francs TTC.

Ce poste comprend les frais d'autorisation et les taxes, les échantillons, les maquettes et les frais de reproduction, les assurances ou l'indemnité de l'exploitant du restaurant durant la fermeture de l'établissement».

4) N'eut-il pas été préférable d'attendre la fin du contrat pour commencer les travaux de rénovation de l'établissement et par là même s'épargner des coûts additionnels payés par le contribuable?

Réponse: Résilier le contrat pour le 31 décembre 2020 était légalement possible. Mais la prolongation du contrat qui pouvait être requise par le locataire et qui aurait certainement été obtenue, soit deux fois trois ans, aurait amené à une résiliation définitive en fin 2026. Par ailleurs, des bonnes relations contractuelles entretenues avec le locataire actuel prévalaient pour le Conseil communal, en trouvant un accord de fin de contrat avant les travaux et l'établissement d'un nouveau bail à la fin des travaux avec le locataire actuel. Pour rappel, il en est fait référence dans le Message du 19 février 2019, en page 4.

- 5) Est-ce que ces montants ont été présentés aux membres du Conseil général lors du Message n° 35, ou alors est-ce que le Conseil communal a délibérément caché ce volet à notre Conseil?

Réponse: Je suis un petit peu emprunté pour y répondre, parce que c'est plutôt un argumentaire.

- 6) Est-ce bien un procédé digne d'une démocratie moderne et de l'idéal de transparence dans les affaires publiques de notre ville?

Réponse: Mme A. Burgener Woeffray, Directrice de l'Edilité, a déjà répondu à cette question dans l'examen de détail des investissements. Je répèterai la même chose. Selon les informations reçues par le Chef de projet du Service d'urbanisme et d'architecture, les architectes italiens ont élaboré l'avant-projet en lien évidemment avec la requalification de l'ensemble. Il est plus cohérent de faire un seul tout que plusieurs petits morceaux, mais la direction des travaux a été adjugée à des Fribourgeois, à savoir, le Bureau Boegli Kramp Architectes.

Rugo Claudio (PA). Je n'étais que le porteur de ces questions. Je demanderai à ceux qui m'ont mandaté pour poser les questions s'ils ont été contents. Pour ma part, je suis entièrement satisfait. J'aurais aimé connaître le chiffre précis. Néanmoins, la réponse me convient. Je remercie le Conseil communal d'avoir apporté ces éclaircissements.

- n° 160 de M. Emmanuel Kilchenmann (UDC) relative aux travaux au Café des Arcades et à leur emprise sur les places de stationnement de la Place des Ormeaux

Kilchenmann Emmanuel (UDC). Nous avons constaté le début des travaux du Café des Arcades avec plaisir. Nous sommes satisfaits que ce projet phare pour le quartier du Bourg puisse commencer. Néanmoins, nous avons aussi constaté ces derniers temps une occupation très conséquente de la place des Ormeaux. A ce titre, la question que je pose au Conseil communal est la suivante:

Est-ce que le Conseil communal a envisagé la possibilité de réduire cette emprise du chantier sur place qui exclut un grand nombre, et pendant une longue période, de places de parc? Sur ce, on a eu la preuve ce weekend durant l'organisation de la Saint-Nicolas qui était absolument merveilleuse, qu'il est possible de réduire l'emprise sur cette place. Est-ce que le Conseil communal envisage de simplement réduire, typiquement le weekend, ou durant des périodes où les travaux n'auront pas lieu comme ça était le cas les dernières semaines?

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. L'emprise du chantier correspond aux travaux qui sont en cours. Le périmètre varie. Actuellement, nous avons pu enlever tout le chantier et la place est libre, parce que les travaux ont avancé plus rapidement que prévu. Nous allons reprendre les travaux le 12 janvier 2020 et l'installation du chantier se fera en fonction des travaux qui devraient se faire. Je vous rappelle que nous avons aussi une canalisation à installer sur la place des Ormeaux pour raccorder le bâtiment. Donc, puisqu'il y a ces travaux-là, l'emprise du chantier sera probablement plus grande. Toutefois, nous faisons attention à ne pas empiéter plus que nécessaire, mais selon les travaux en cours. Replacer et enlever les installations du chantier n'est pas prévu dans le budget qui vous a été soumis et que vous avez voté. Pour cette raison-là, nous n'allons pas enlever des chantiers et remettre l'installation du chantier régulièrement.

Kilchenmann Emmanuel (UDC). Cet esprit de variabilité par rapport à l'emprise me satisfait entièrement. Je vous remercie.

Le Président. Y a-t-il encore une question ou une autre intervention, selon l'article 69 RCG? Si tel n'est pas le cas, chères et chers collègues pour ceux qui le souhaitent, je vous convie au Café du Gothard. Je lève la séance et vous souhaite joyeux Noël et une bonne année.

Fribourg, le 14 janvier 2020
MM/nm/ib/jf

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

Blaise FASEL

Le Secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu MARIDOR

Le Secrétaire de Ville:

David STULZ